

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



FREPP

2023-2 - n° 59 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS FREPP

RENDEZ-VOUS À NEUCHÂTEL

SION

**TRANSFORMATION
D'UN BÂTIMENT
HISTORIQUE**



THE POWER OF CAPAROL.

Découvre notre nouveau monde de marques, apprends à connaître la force de nos produits et participe à notre Caparol PowerTour !



Bussigny
Vendredi 16 juin 2023
à partir de 11 heures

Point de vente
Rue de l'Arc-en-Ciel 14
1030 Bussigny



Givisiez
Mercredi 21 juin 2023
à partir de 11 heures

Point de vente
Rte du Bleuet 7
1762 Givisiez

Curieux ?
Plus d'infos
sur le code QR.



THE POWER OF SURFACE.





Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ
Rédactrice en chef

Comme chaque année, l'édition printemps/été de votre magazine fait la part belle aux différentes assemblées générales cantonales qui se sont enchaînées avec le retour des beaux jours. Le Valais a ouvert les feux fin avril, suivi par Genève, Neuchâtel et Vaud tout récemment. Découvrez l'actualité de ces associations cantonales en parcourant les pages 16 à 23.

Votre Fédération va laisser passer une partie de l'été et vous donne rendez-vous le vendredi 25 août à Neuchâtel pour participer à sa 81^e Assemblée des délégués, mais la première menée par son nouveau président. Ne tardez pas à vous y inscrire via le QR code que vous trouverez en page 7.

Au plaisir de vous retrouver fin août à Neuchâtel, bonne lecture!

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5
Soyez les bienvenus en pays de Neuchâtel	
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	6-7
Informations et inscription	
REPORTAGES	10-13
Transformation d'un bâtiment historique en vieille ville de Sion	
La peinture qui protège des rayonnements électromagnétiques	
LPP SUROBLIGATOIRE	15
Outil d'optimisation fiscale et de rétention de talents dans les entreprises	
VIE ASSOCIATIVE	16-23
L'AVMPP s'est réunie à Naters	
Les membres de la GPG en assemblée générale	
Le Château de Colombier accueille l'ANEPP	
Le GVEPP chez les « Brigands »	
PLÂTRE	27-31
Un bâtiment modèle	
PEINTURE	33-41
Les revêtements peintures pour sols (2 ^e partie)	
CONTRÔLE DES CHANTIERS	44-45
Carte de contrôle SIAC enfin mise en fonction!	
MEMBRES	47
L'union fait la force	
FORMATION	48-51
Inscription aux cours Chef de chantier peintre	
Formation professionnelle supérieure	
Félicitations aux nouveaux diplômés	
ÉGALITÉ DES SALAIRES	54-55
La plus grande analyse des entreprises est positive	
SITUATION DU MARCHÉ	56-57
Indice suisse de la construction	



Rigips® ReadyConnect

Un spatulage rapide et simple

Vos avantages:

- Un mastic adhésif prêt à l'emploi, de grande qualité
- Disponible comme produit ReadyMix, c'est-à-dire sans temps de gâchage et de saturation comme pour les masses à jointoyer sous forme de poudre
- Un matériau renforcé de fibres pour une plus grande sécurité contre les fissures
- Livraison dans un boudin efficace, pas besoin de transvaser dans un set à cartouche
- Facile à poncer et prêt pour la finition des surfaces



Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture
c/o Union patronale du canton de Fribourg
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552
1701 Fribourg
Tél. secrétariat: 026 350 33 00
l.derivaz@unionpatronale.ch
www.afmpp.ch



Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève
c/o FER Genève
Rue de St-Jean 98, Case postale
1211 Genève 3
Tél. secrétariat: 058 715 32 11
gpg@fer-ge.ch
www.gpg.ch



Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture
Rue des Noyers 11
2000 Neuchâtel
Tél. secrétariat: 032 721 30 40
info@anepp.ch
www.anepp.ch



Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres
c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion
Tél. secrétariat: 027 327 51 31
amalia.massy@bureauesmetiers.ch
www.avmpp.ch

entrepreneurs!
fédération vaudoise

Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs
Route Ignace Paderewski 2, CP
1131 Tolochenaz
Tél. secrétariat: 021 632 14 69
secretariatspatronaux@fve.ch
www.gvepp.ch

ÉDITORIAL



FLAVIO DI MARCO
Président ANEPP

Soyez les bienvenus en pays de Neuchâtel

Vous allez adorer cette magnifique région, véritable concentré de diversité et de convivialité, qui s'étire de la rive nord du lac éponyme jusqu'aux profondes Gorges du Doubs. La région des montagnes, bien connue pour son important tissu industriel, son climat rigoureux, sa capitale du froid, son lac gelé en hiver et aussi la chaleur humaine de ses habitants, est très appréciée;

La Chaux-de-Fonds, cette étonnante ville qui culmine à 1000 m d'altitude, inscrite avec sa voisine Le Locle au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son «urbanisme horloger», un exemple exceptionnel d'ensemble urbain et architectural, entièrement dédié à la production horlogère depuis le XVIII^e siècle jusqu'à aujourd'hui;

La mère commune des montagnes, Le Locle, autoproclamée capitale mondiale de la Saint-Valentin; son pôle de micromécanique et ses moulins souterrains;

Le célèbre Val-de-Travers qui s'est fait connaître loin à la ronde durant le 20^e siècle par la

distillation d'absinthe durant le temps de la prohibition. La fameuse «p'tite bleue» qui, enfin légalisée en 2005, a regagné en honneur de sainteté;

Le Val-de-Ruz qui a réussi le pari de réunir 15 communes en 2011 et qui détient le record de toutes les fusions de Suisse romande; Le littoral neuchâtelois, son patrimoine lacustre important, son vignoble dépositaire d'une histoire de plus de 2000 ans;

La capitale cantonale Neuchâtel, qui compte dans son patrimoine construit de magnifiques édifices. Tout d'abord, le château et la collégiale tous deux implantés sur un éperon dominant le centre-ville piétonnier, puis la tour des prisons et la tour de Diesse, la basilique de Notre-Dame-de-l'Assomption (communément appelée église rouge), le quartier de la cité Suchard ainsi que les très belles demeures et autres hôtels historiques.

C'est avec fierté que l'ANEPP vous accueillera lors de la prochaine assemblée des délégués de la FREPP.

Venez nombreux visiter notre beau pays de Neuchâtel!

C'est avec fierté que l'ANEPP vous accueillera lors de la prochaine assemblée des délégués de la FREPP.

Assemblée des délégués FREPP

Invitation cordiale
à tous les membres
au moyen du QR-code ci-contre

La FREPP a le plaisir d'inviter tous ses membres à son assemblée des délégués qui se déroulera au Palais DuPeyrou, avenue DuPeyrou 1, 2000 Neuchâtel.

LE 25 AOÛT 2023

08 h 45

Rendez-vous au Palais DuPeyrou pour le café-croissant

09 h 15

Assemblée administrative des délégués

10 h 00

Accueil des invités

10 h 15

Assemblée publique

11 h 45

Apéritif

12 h 30

Banquet au restaurant du Palais DuPeyrou

16 h 00

Fin de la manifestation

PROGRAMME

B S O I D A

ORDRE

Partie administrative - 9 h 15 - réservée aux membres

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 26 août 2022
3. Comptes 2022 de la FREPP
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
 - Approbation des comptes et décharge aux organes responsables
 - Election des vérificateurs des comptes 2023
4. Comptes 2022 du Fonds professionnel romand de la plâtrerie-peinture (FP³)
 - Présentation
 - Lecture du rapport de révision
 - Révision des comptes 2023
5. Fixation de la cotisation annuelle 2024
6. CCT du second œuvre romand
7. Formation professionnelle de base
8. Formation professionnelle supérieure
9. Propositions des membres
10. Divers

Partie publique - 10 h 15 - Accueil des invités

11. Rapports annuels
 - du Président
 - du Directeur
12. Approbation des rapports
13. Prix aux meilleurs(-es) apprentis(-es) romands(-es)
14. Remise des diplômes de formation professionnelle supérieure
15. Parole aux invités

Inscrivez-vous

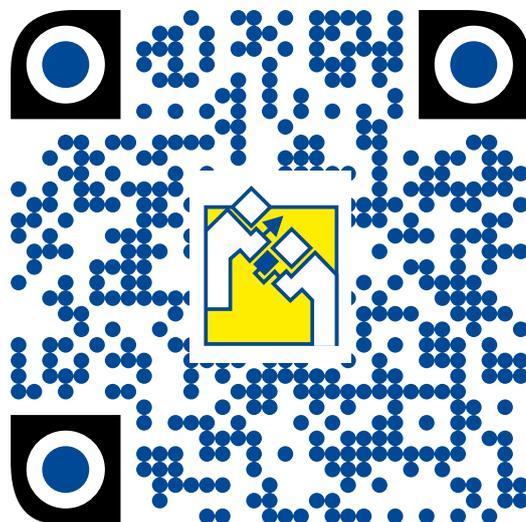
au moyen du QR Code

ci-contre ou sur

notre site internet

www.frepp.ch > Activités >

Assemblée des délégués



Construction circulaire

Recycler et réutiliser
les matériaux isolants.

4

***Nouvelle construction
avec des matières
premières circulaires.***

*Une isolation efficace sur
le plan énergétique avec un
nouveau matériau isolant
en EPS recyclé.*



1

***Déconstruction/
Assainissement***

*Collecte de chutes de
chantiers et de déchets
d'emballages.*

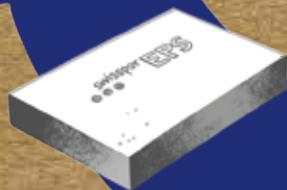


Scanner et regarder
la vidéo explicative

3

Top qualité

*Les panneaux contiennent
au moins 97% d'EPS
recyclé et gardent les
mêmes caractéristiques
de qualité.*



2

***Faire du neuf
avec du vieux***

*Au Centre de recyclage
EPS/XPS de swisspor
à Boswil (AG).*



MARMOtherm et MARMOtec

Du nouveau dans l'air pour vos façades!

Riche de très longues années d'expérience dans le domaine de l'isolation thermique extérieure crépie (ITEC; MARMOtherm), la société Saint-Gobain Weber SA a développé une nouvelle solution complète de façade ventilée innovante (FV; MARMOtec). Cette solution complète est unique en son genre en Suisse. En proposant sa propre gamme de clinker, le fabricant étend désormais les possibilités de conception des surfaces pour les deux systèmes de façade.

Les isolations thermiques extérieures crépies (ITEC) permettent d'obtenir d'excellentes valeurs énergétiques, même avec un système de faible épaisseur. La gamme MARMOtherm offre de multiples possibilités économiques de conception de façades et une structure résistante à la compression. MARMOtherm Ceramo et MARMOtherm Robusto Ceramo se mettent en œuvre directement sur la façade compacte, et étendent de manière significative les possibilités de revêtements, notamment avec la gamme de clinker weber-brick, développée en interne.

La façade ventilée pour une durabilité accrue

Sur les façades ventilées (FV) avec MARMOtec Ceramo, l'isolation thermique et le revêtement sont séparés par une lame d'air. Ce type de construction améliore les propriétés physiques du bâtiment, prévient les dommages susceptibles d'être générés à long terme par l'humidité et les intempéries, compense les tolérances au ni-

veau du gros œuvre et offre une grande efficacité énergétique ainsi qu'une recyclabilité

totale des composants. Les systèmes permettent en outre une multitude d'exécutions et d'esthétiques avec des revêtements rigides d'un poids maximal de 80 kg/m², que ce soit en clinker, céramique, pierre naturelle, pierre artificielle ou mosaïque de verre, mais aussi avec des surfaces crépies, des installations photovoltaïques, du fibrociment ou des panneaux métalliques composites.

Le clinker pour l'éternité

Les briques de clinker sont un produit naturel ne contenant ni chaux ni ciment. Les argiles naturelles utilisées pour les former et le faite qu'elles soient cuites par la suite, leur confèrent des caractéristiques particulières, une bonne résistance aux salissures, à l'eau et aux chocs. De surcroît, même après plu-

Le système permet de répondre aux exigences les plus pointues en matière d'esthétique d'un projet de construction.

sieurs décennies d'exposition sur les façades, les briques restent comme neuves. Une façade en clinker est vivante, elle est animée par des structures et teintes très différentes – par exemple lisses, avec briques légèrement structurées (Wasserstrich), moulées-main, granulées ou encore lasurées brillantes – la teinte et la texture se modifiant selon l'incidence de la lumière et l'angle de vue. Faciles à mettre en œuvre, des briques de parement d'angle minces et des équerres de linteau adéquates apportent leur contribution, permettant une exécution parfaite de chaque détail des liaisons.

ITEC et FV côte à côte

La combinaison des deux systèmes sur un même immeuble ouvre la porte à des possibilités particulièrement originales. La mise en œuvre de cette solution est une compétence que seule la société Saint-Gobain Weber SA

possède en Suisse. Pour toutes les prestations de conseil et solutions système des deux types de façade: une seule et même adresse. Maîtres d'ouvrage, concepteurs et entrepreneurs profitent par ailleurs d'une communication directe avec un même interlocuteur disposant de solides connaissances techniques interconnectées.

La participation acquise par Saint-Gobain dans l'activité de Megasol, fabricant suisse de modules solaires, a ouvert la porte à l'intégration d'éléments actifs dans la façade. La mise en œuvre est possible aussi bien sur façades mixtes que sur façades ventilées. La large gamme de teintes et de structurations de surface des modules photovoltaïques facilite encore plus l'intégration. Le système permet de répondre aux exigences les plus pointues en matière d'esthétique d'un projet de construction.

*Karen Kempf
Saint-Gobain Weber SA*

Transformation d'un bâtiment historique en vieille ville de Sion

Situé au cœur de la vieille ville de Sion, l'immeuble pluricentenaire avait été modifié et surélevé en 1903, mais ses fondations datent du 19^e siècle. Le défi pour les artisans a consisté, pour cette rénovation, à isoler et transformer le bâti en revalorisant son cachet initial.

L'extrémité ouest du bâtiment donne sur la rue historique du grand-pont et comporte des éléments d'architecture typique de son époque : ouvertures voûtées, encadrements marqués, fenêtres à croisillons, volets, chainages d'angle, socle plaqué en pierre et corniches. Tous ces éléments ont été, non seulement conservés durant cette rénovation, mais aussi prolongés ou réinterprétés sur le reste du bâtiment, ce qui ajoute du cachet

et une cohérence stylistique à l'ensemble, selon les exigences de l'architecte Laurent Savioz.

Isoler sur les pierres et les voûtes

Les plâtriers sont intervenus sur l'isolation intérieure, les doublages en plâtre, les cloisons de séparations, les faux plafonds et l'acoustique.

Tout a été repeint en intérieur dans les quatre appartements et en extérieur sur les façades. «C'était un défi au niveau des doublages, car nous avons isolé les vieux murs extérieurs en moellons et effectué un doublage léger tout en reprenant les voûtes en pierre, ce qui demande de la précision. Parmi nos trente collaborateurs, nous avons choisi les plus expérimentés et aussi les plus débrouillards, car ce chantier demandait beaucoup d'ingéniosité», assure Jonathan Savioz, directeur de l'entreprise Blanc & Duc SA. L'isolation, en laine de verre, de tous les espaces intérieurs, a permis d'optimiser le concept énergétique et de mettre en place un système de chauffage central à pellets.

Crépi fin sur plafonds acoustiques

«Toute la technique de ventilation et d'électricité a été dis-

simulée sous les plafonds qui, dans le corridor et la mezzanine, ont été recouverts avec un plafond Rigips Elégance. C'est un plafond avec des plaques acoustiques perforées, que nous avons jointoyées et habillées d'un voile acoustique avant de gicler un crépi fin. Là encore, le crépi fin exige un travail régulier et très soigné pour éviter non seulement de voir les joints des plaques, mais également de perdre de l'absorption acoustique», explique Jonathan Savioz.

Contraste des soubassements mats

Toujours dans la perspective de réhabiliter le bâtiment en beauté, les peintres ont appliqué un produit à la chaux sur toutes les parties supérieures des parois et ont créé un soubassement en peinture mate pour reproduire l'effet de ceux qui étaient, à l'origine, en bois dans les appartements du 19^e siècle. En contraste contemporain, les artisans ont mis en œuvre des cloisons avec des portes affleurantes du type Rigips Ridoor Fineline. De même, l'appartement de l'attique, sur la partie à l'est du bâtiment, a retrouvé un marquage classique de socle et de couronnement. Les fenêtres des an-

«J'ai dû réfléchir aux nombreux détails et, bien sûr, c'est plus complexe que de travailler dans du neuf, mais aussi plus intéressant et plus gratifiant»

JONATHAN SAVIOZ





NICOLAS SEIDLATCHEK

« Mieux qu'un couvrant lisse et monochrome, on obtient des nuances, comme une patine, plus conforme à l'esthétique de la vieille ville de Sion. »

JONATHAN SAVIOZ



nées 70 ont été remplacées par des ouvertures plus modestes et plus classiques en forme de rectangle en hauteur avec encadrement, permettant d'unifier l'ensemble des façades, qui ont reçu une teinte foncée.

Peinture minérale en façade

À l'extérieur, la peinture minérale choisie, dans un coloris gris anthracite, s'applique comme un système de glacis,

en couches croisées à la brosse. « Mieux qu'un couvrant lisse et monochrome, on obtient des nuances, comme une patine, plus conforme à l'esthétique de la vieille ville de Sion.

L'unique mur intérieur en pierre qui n'avait pas besoin d'isolation, car il jouxte la maison voisine a été préservé. Ses pierres apparentes, traitées puis blanchies, témoignent de l'historique des diverses trans-

formations de l'immeuble. « Ce chantier de rénovation a présenté plusieurs défis. En tant que technicien et chef d'entreprise, j'ai dû réfléchir aux nombreux détails et, bien sûr, c'est plus complexe que de travailler dans du neuf, mais aussi plus intéressant et plus gratifiant », assure Jonathan Savioz.

Nathalie Montes
Journaliste RP

La peinture qui protège des rayonnements électromagnétiques

Trois bâtiments blindés contre les ondes électromagnétiques viennent de voir le jour à Schmittlen dans le canton de Fribourg. Avec 27 appartements en PPE, ce style d'habitat, plutôt destiné aux personnes électrosensibles, reste encore très rare en Europe. Coup de projecteur sur l'application et la mise en œuvre de la peinture contre les rayonnements électromagnétiques à haute fréquence (HF) et les champs électriques alternatifs à basse fréquence (LF).

À l'initiative de deux architectes, Gédéon Abebe, qui a conçu le projet avec l'entrepreneur Federico Marangoni, 27 logements en PPE (propriété par étage) ont ainsi été construits sur une parcelle appartenant à la Bourgeoisie de la ville de Fribourg, laquelle a accordé un droit de superficie. L'immeuble se situe à Schmittlen, Unterdorfstrasse, et doit protéger les occupants sensibles aux rayonnements non ionisants (RNI). Un projet peu ordinaire que

Maxime Clément, peintre au sein de l'entreprise Crinimax, a choisi de présenter pour son travail de brevet.

Où la peinture anti-ondes est-elle demandée ?

Les peintures de blindage contre la pollution électromagnétique ont été mises au point pour :

- les zones privées (chambres à coucher, chambres d'enfants);
- une protection contre les émetteurs de radiocommunication mobiles, les émetteurs radio, les téléphones DECT, les réseaux sans fil (Wifi) ou les lignes électriques;
- les écoles, les jardins d'enfants, les chambres d'hôtel, les studios d'enregistrement, etc.;
- les secteurs économique, scientifique et de la recherche, pour la protection contre le vol de données sur les réseaux sans fil, comme protection contre l'écoute dans les salles

de conférence ou pour le blindage des équipements;

- le domaine médical, pour éviter que les mesures sur les patients (ECG/EEG) ne soient falsifiées dans les cabinets médicaux et les hôpitaux;
- des lieux ayant un besoin de confidentialité absolue comme les bureaux d'avocat ou de commandement militaire, entre autres.

La préparation

Avant d'envisager le début des travaux, une mesure doit être réalisée pour connaître la puissance et la direction des ondes électromagnétiques de haute fréquence et savoir où se trouvent les champs électriques alternatifs de basse fréquence. De cette manière uniquement il est possible de réaliser le blindage et la mise à terre efficace de la pièce. Les mesures et consultations requises doivent être effectuées par un personnel spécialement formé, par exemple un électrobiologiste. Le fournisseur (Sto AG pour ce chantier de Schmittlen) procure une liste de contacts pour chaque région. Un certificat est alors attribué selon le rapport de test du Professeur Peter Pauli, de l'Université de Munich.

«Même si plus coûteux en peinture avec une mise en œuvre environ quatre fois plus longue, c'était un chantier particulièrement intéressant»

MAXIME CLÉMENT



FRANCESCO FAGUS



Appartement témoin

« Nous avons suivi deux journées de formation chez Sto avant de pouvoir mettre en œuvre ce travail en recherchant avec le fournisseur, les solutions les plus ingénieuses pour un chantier anti-ondes d'une telle envergure », explique Maxime Clément.

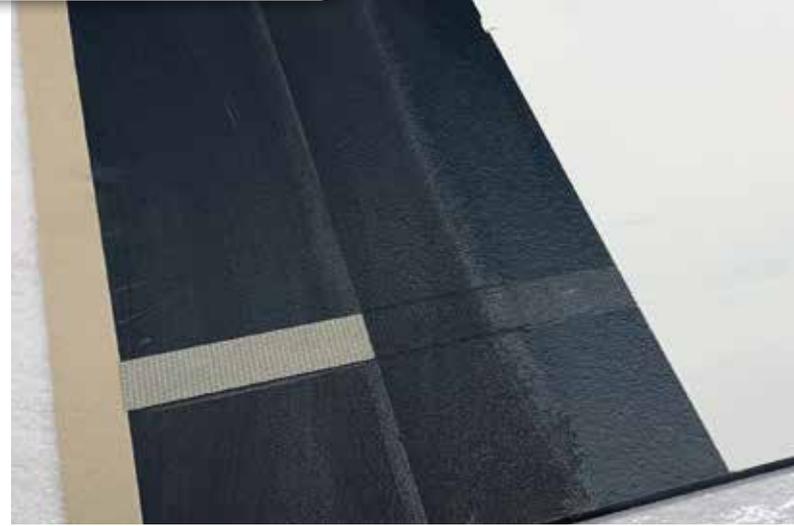
Ensuite, sur des murs et plafonds préparés, mastiqués et poncés, Maxime détaille le travail : « On applique en première couche du StoPrim GT2 sur les murs et les plafonds au pinceau et au rouleau jusqu'à refus et de manière homogène. StoPrim GT est une couche d'impression acrylate-silicate incolore qui va consolider le support, réguler l'absorption des fonds et créer un pont d'adhérence. On laisse sécher 12 heures avant de pouvoir appliquer la couche suivante. Ensuite, on applique une couche de Sto-eProtect Color 3 sur les murs et les plafonds. C'est une dispersion à base d'acrylique pure renforcée en graphite naturel et en carbone black. C'est en partie cette peinture qui stoppe l'électro smog (RNI), car elle effectue un blindage de la surface souhaitée. » L'artisan confirme que cette peinture présente une finition noir mat, et que, pour des raisons techniques, il n'est pas

possible de choisir une autre teinte, mais, puisqu'il s'agit d'une couche intermédiaire, elle a été ensuite recouverte avec une autre peinture de la teinte désirée par le maître d'ouvrage.

Bande de mise à la terre

Après un temps de séchage de 24 heures, une bande de mise à la terre est collée au sol, et aux murs selon la fiche technique du fournisseur. Cette bande doit être reliée sur tous les murs et une partie du plafond, le tout relié à la terre. « Sur des murs préparés, et au sol, un treillis en carbone est relié à la mise à terre par une sorte de tressage. Avec la peinture, c'est ce treillis qui va donner un signal de protection contre les RNI ».

Au sol même recouvert de carrelage et de plancher en bois, le blindage reste efficace. Une précision du peintre : « Lors de la mise en place de cette bande, il faut faire de petits replis dans les angles et entre les murs et les plafonds afin qu'elle ne se fissure pas. Cette bande a un rôle important pour contrer les ondes électromagnétiques. On peut aussi cacher totalement les bandes. Il a été appliqué trois couches de Sto-eProtect Color pour ce chantier, ce qui est recommandé pour des pièces



Couches successives et bande de mise à la terre

fortement exposées, mais dans certains cas, notamment pour les chambres standards, deux couches peuvent être suffisantes pour offrir un blindage de 46 dB. »

À titre indicatif :

- Blindage 1 couche *1 37 dB
- Blindage 2 couches *1 46 dB
- Blindage 3 couches *1 54 dB
- *1 dB = effet filtrant :
 - 10 dB = 90 %
 - 20 dB = 99 %
 - 30 dB = 99,9 %
 - 40 dB = 99,99 %
 - 50 dB = 99,999 %
- Blindage : Les valeurs dB valent pour 1 GHz. Mesure de 40/600 MHz à 40 GHz

Une technique qui pourrait se généraliser ?

Un filet qui protège des radiofréquences a été intégré dans le crépi des murs extérieurs qui ont été, en plus, recouverts, à l'intérieur, de peinture au graphite, les vitrages sont blindés contre les ondes et les dalles, renforcées d'acier démagnétisé. Les logements reviennent dix pour cent plus chers qu'un projet habituel. Mais les loyers sont également supérieurs à ceux du marché.

Même si l'OMS a reconnu depuis 2004 le syndrome HSE

(pour hypersensibilité électromagnétique), à l'heure actuelle, les études scientifiques n'ont pas permis de déterminer avec précision l'impact des ondes sur la santé. Les perturbations des rayonnements électromagnétiques sur l'orientation des oiseaux ont été prouvées par Henrik Mouritsen, Professeur de sciences neurosensorielles à l'Université d'Oldenburg et spécialiste de l'orientation des oiseaux.

En attendant que la science nous éclaire sur les effets de ces rayonnements non ionisants sur les humains, les appartements blindés contre les ondes HF et LF restent encore rares. « Même si plus coûteux en peinture avec une mise en œuvre environ quatre fois plus longue, c'était un chantier particulièrement intéressant », conclut Maxime.

Nathalie Montes
Journaliste RP

La peinture parfaite

Peintures Sto pour intérieur et extérieur

Une peinture est plus qu'un simple revêtement. Elle peut notamment protéger votre façade contre les algues, les champignons ou les moisissures, prévenir un échauffement, éliminer les substances nocives et les odeurs ou améliorer le climat de l'habitat. Nous vous proposons un vaste choix de peintures intelligentes, innovantes et de haute qualité répondant à toutes les exigences.

Par amour de la construction. **Bâtir en responsable.**



www.stoag.ch

sto



Bâtir en responsable.

Outil d'optimisation fiscale et de rétention de talents dans les entreprises

La loi sur la prévoyance professionnelle (ci-après LPP) définit des prestations minimales en faveur des assurés en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité. Les institutions de prévoyance ont toute liberté de prévoir des prestations allant au-delà du minimum prévu par la loi. On parle alors de prestations surobligatoires.

En matière de prestations obligatoires comme surobligatoires, la loi laisse aux institutions de prévoyance le soin de choisir l'organisation qui leur convient, la conception de leurs prestations et la manière de les financer.

Plans «Bel-étage»

Pour la partie surobligatoire du salaire (dépassant le seuil de 127 980 francs), les employeurs disposent de différentes solutions de prévoyance individualisées pour leurs cadres, avec tous les avantages propres au 2^e pilier, notamment dans le domaine des allègements fiscaux. Une ou plusieurs caisses complémentaires peuvent être constituées pour les salaires supérieurs à cette limite. Elles sont désignées comme plans «Bel-étage».

Les assurés des institutions de prévoyance peuvent définir eux-mêmes la stratégie applicable à la part de leur salaire qui se situe au-dessus du seuil susmentionné de 127 980 francs (part surobligatoire). Cela leur permet de déterminer librement, dans un esprit d'entreprise, leur stratégie de placement, en fonction de leur aptitude au risque et de leurs besoins.

Base légale

Ces plans «Bel-étage» et solutions de prévoyance sont connus sous le nom de «plans de prévoyance 1e», car elles se fondent sur l'art. 1e de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle (OPP 2). La loi sur la prévoyance professionnelle précise les principes d'adéquation, de collectivité, d'égalité de traitement, de planification et le principe d'assurance. Sur cette base, l'art. 1c OPP 2 prévoit que le principe de collectivité est respecté lorsque la caisse de pensions institue une ou plusieurs collectivités d'assurés dans son règlement. Tant le financement que la mise en œuvre de la prévoyance obligatoire et surobligatoire de l'entreprise doivent être fixés à l'avance dans les statuts et les règlements.

Stratégies de placement

L'avantage du plan 1e pour les assurés est de pouvoir choisir une stratégie de placement en

fonction de leur profil de risque. Au niveau des régimes surobligatoires du deuxième pilier, la LPP permet de personnaliser les stratégies de placement. Chaque assuré peut ainsi choisir sa stratégie,

selon ses seuils de tolérance ou d'aversion au risque.

Dans la mesure où elles sont soumises à des prescriptions moins strictes que

la couverture de base du 2^e pilier, les enveloppes «Bel-étage» donnent dès lors accès à des opportunités d'investissement plus larges et à des potentiels de rendement plus attrayants. En outre, les avoirs de chaque assuré dans la prévoyance surobligatoire sont cloisonnés, dans le sens où les performances de son compte individuel ne sont pas affectées par les choix de gestion des autres affiliés.

Rachat de cotisations LPP

La constitution d'un plan complémentaire «Bel-Étage» permet

également de générer une plus grande capacité de rachat de cotisations et par ce biais, de réduire significativement la charge fiscale sur les revenus, et accessoirement sur la fortune de l'employé. De plus, les avoirs hébergés dans le 2^e pilier sont exempts de tout impôt (revenu et fortune).

A l'échéance, si la rente du 2^e pilier est imposée à 100 % et s'ajoute aux autres revenus, la prestation en capital est par contre imposée séparément des autres revenus selon un barème très favorable (environ 10 % en moyenne en Suisse).

Atout pour les entreprises

Les solutions 1e sont également intéressantes pour les employeurs. Ils peuvent proposer une formule de prévoyance attractive et moderne à leurs cadres dans le régime surobligatoire. C'est actuellement un argument de poids pour recruter du personnel de haut niveau et un moyen de rétention pour le fidéliser à l'entreprise sur le long terme.

Un plan de prévoyance LPP 1e est une formule moderne proposée par les caisses de pension dans le domaine de la prévoyance professionnelle surobligatoire. Il procure des avantages à l'employé comme à l'employeur.

*Christian Florey
Directeur-Associé
Fiduciaire Fidag*

C'est actuellement un argument de poids pour recruter du personnel de haut niveau et un moyen de rétention pour le fidéliser à l'entreprise sur le long terme.



L'AVMPP s'est réunie à Naters

C'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que s'est ouverte l'assemblée générale de l'AVMPP, au World Nature Forum à Naters. Florian Lovey, président de l'Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres, a ainsi effectué un bref compte rendu des activités menées au cours de l'année 2022.



Florian Lovey invite donc chaque employeur à oser le changement et à l'implémenter au sein de son entité sous la forme de solutions novatrices.

Activité et défis économiques

Certes le contexte économique reste difficile pour les entreprises de plâtrerie et peinture valaisannes. Les délais des commandes de certains matériaux les poussent à se montrer proactives. La forte hausse des prix les force à recalculer leurs prix et rendement de chantier. Mais il faut savoir rester optimiste, car les entreprises arrivent encore à tirer leur épingle du jeu avec des carnets de com-

mandes pleins, une demande toujours croissante, des projets de chantiers énergétiques, etc. Et, comme le rappelle le président de l'AVMPP, ce que recherche avant tout chaque client c'est la qualité. Une qualité que les entreprises valaisannes sont à même de fournir au juste prix et qui fait la différence sur un marché de plus en plus concurrentiel.

Formation professionnelle

Après de nombreuses discussions et négociations, Florian Lovey est fier d'annoncer officiellement que les ateliers-écoles sont fonctionnels et modernes. Équipés d'un outillage à la pointe, ils répondent pleinement aux ordonnances de formation. Ce qui représente un réel atout pour la formation des plâtriers et des peintres en Valais. Concernant le per-

fectionnement professionnel, l'AVMPP, actuellement locataire d'une halle, va s'atteler à la rendre la plus fonctionnelle possible. Ceci afin de pouvoir, dans un futur proche, y dispenser ses cours de perfectionnement de manière totalement autonome.

Relève professionnelle

Depuis quelques années, le métier fait face à un manque cruel de relève et de main-d'œuvre de qualité. Face à cette pénurie de personnel, il devient indispensable de renforcer l'attractivité de la profession. Florian Lovey invite donc chaque employeur à oser le changement et à l'implémenter au sein de son entité sous la forme de solutions novatrices comme : l'ouverture de postes à temps partiel, la mise en place de semaines de 4 jours, etc. Ceci, le souligne-t-il, pour



Les membres et invités étaient venus en nombre.

attirer un plus large cercle de candidats et répondre aux attentes des jeunes employés, dans un monde et un marché en constante évolution.

Promotion professionnelle

La promotion professionnelle est l'une des clés pour revaloriser les métiers de plâtrier et peintre. Lancée en 2021, la campagne promotionnelle suit son cours sur les réseaux et auprès du grand public. Avec, le rappelle Florian Lovey, la volonté de véhiculer un message fort : faire appel aux vrais professionnels. Côté salons et événements, l'AVMPP a pris part, en mars de cette année, au Salon des Métiers de Martigny. L'occasion pour l'association valaisanne d'inspirer et de faire naître des vocations auprès de la jeune génération.

Relations avec les partenaires sociaux

Le président de l'AVMPP le confirme, ce n'est un secret pour personne qu'un groupuscule de représentants des travailleurs multiplie les actions absurdes contre la profession de plâtrier-peintre. En effet, ces derniers font preuve d'une imagination aussi débordante

que redoutable pour faire passer les patrons pour des marchands d'esclaves modernes. Alors, au risque de se répéter une nouvelle fois, Florian Lovey le réitère : « Je pense que ce ne sont pas les meilleurs éléments de nos entreprises qui forment les rangs d'UNIA ». Mais il est important, selon lui, de garder à l'esprit que s'il est vrai que chaque patron a besoin de ses employés, l'inverse est également vrai. Raison pour laquelle tout employeur doit continuer de préserver le bien-être et de représenter son personnel.

La parole aux invités

Beat Rider, conseiller aux États a ensuite pris la parole pour s'exprimer sur la nécessité de préserver les PME qui font un travail de qualité au quotidien et qui sont l'un des éléments clé de la Suisse. Selon lui, à Berne, il faut tout mettre en œuvre pour défendre et maintenir un cadre économique favorable pour les petites et moyennes entreprises.

Baptiste Monnard, président de la FREPP, a quant à lui fait un rapide tour d'horizon sur les actions menées en Suisse romande par la FREPP durant



Florian Lovey a remis un présent à tous les diplômés de la formation professionnelle supérieure.

l'année 2022 et au début 2023.

Parmi les projets les plus importants, nous pouvons relever : la promotion professionnelle au travers de vidéos largement diffusées sur les réseaux sociaux, l'augmentation de fréquentation aux différents cours de formation continue, le projet d'une future école professionnelle supérieure de la plâtrerie et peinture ainsi que la collecte des déchets spéciaux 2023 qui a vu plus de 100 tonnes de peinture avec et sans solvant être collectées.

Felix Ruppen, conseiller communal de Naters, a ensuite présenté plus en détail sa commune aux invités présents. Il a clôturé cette partie en souhaitant, en qualité de vice-président, les meilleurs vœux de l'UVAM ainsi que de son président Philipp Matthias Bregy.

Félicitations et congratulations

Avant d'entamer la partie festive de cette assemblée générale, Florian Lovey a eu le plaisir de décerner le diplôme de fidélité à l'entreprise Gex Peinture de Rêve Sàrl au Bouveret, pour leurs 25 ans en tant que membre de l'AVMPP. Au terme de cette assemblée générale, les convives ont été invités à partager un apéro ainsi que le repas organisés au sein même du World Nature Forum. Le rendez-vous est donné en 2024, pour la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Sierre.

Adrienne Mauris
FREPP

Comme le veut la tradition, les membres se sont retrouvés à la grotte de la Plâtrière, pour un verre de l'amitié, sur le chemin du retour.



Les membres de la GPG en assemblée générale

Le 25 mai 2023, à La Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève (GPG) a organisé ses assises à l'Hôtel Président Wilson en ville de Genève en compagnie d'autres associations du second œuvre. Tout ce monde s'est ensuite retrouvé pour partager un moment convivial.



Cette année, pour la première fois dans notre histoire, nous organisons un tournoi de football pour nos membres, que nous avons appelé la GPG CUP.

Le tirage au sort de la GPG Cup s'est déroulé à la fin de l'assemblée générale.

Avant l'assemblée générale publique du second œuvre, la GPG a présenté ses activités dans une salle annexe. Gianluca Caragnano, pour sa première assemblée en tant que président, a proposé aux membres la nomination de François Culot, comme membre d'honneur et d'Olivier Berchten comme président d'honneur. L'assemblée a accepté par acclamation. A la fin de la séance, Gianluca Caragnano s'est prêté au jeu de l'interview.

Pourriez-vous nous parler des réalisations principales de l'association au cours de cette dernière année ?

Au cours de l'année écoulée, notre association a connu plu-

sieurs réalisations importantes. Tout d'abord, nous avons participé à la Cité des Métiers en novembre 2022, un événement très réussi qui a suscité beaucoup d'intérêt auprès du public. Nous avons également été présents lors de plusieurs villages de métiers organisés par les cycles d'orientation, dans le but de promouvoir nos métiers auprès des jeunes. De plus, nous développons actuellement un site internet dédié à la formation professionnelle, qui présente les métiers de peintre et de plâtrier et renvoie vers d'autres ressources de formation. Enfin, nous avons également établi une collaboration avec l'entreprise Réalise, ce qui nous permettra d'attirer davantage de personnes à découvrir nos métiers.

Parlez-nous de la collaboration avec Réalise.

Qu'attendez-vous de cette collaboration et comment cela bénéficiera-t-il à votre association et à ses membres ?

Gianluca Caragnano: La collaboration avec Réalise est très prometteuse. Ce partenariat nous permettra d'attirer plus de personnes, jeunes et moins jeunes, vers nos métiers de peintre et de plâtrier. Lorsque des personnes découvrent nos métiers et manifestent des aptitudes pour ceux-ci, elles

pourront ensuite faire valider leurs acquis. Cela représente une ressource précieuse pour nos métiers et contribue à renforcer notre association. Nous sommes convaincus que cette collaboration ouvrira de nouvelles opportunités et permettra de faire connaître davantage nos métiers.

Vous avez mentionné l'augmentation des prix des fournisseurs et l'inflation en général. Comment cela a-t-il affecté vos entreprises membres et comment avez-vous réagi à ces défis ?

En effet, nous avons été touchés par une forte augmentation des prix de nos fournisseurs, ce qui nous a obligés à répercuter ces augmentations sur nos propres prix. Cela a été un défi pour nos membres et pour l'ensemble de l'association. Nous avons dû faire preuve de réactivité et d'adaptabilité pour gérer cette situation.

Vous avez également mentionné l'organisation d'un tournoi de football pour les membres de la GPG. Pouvez-vous nous en dire plus sur cet événement et son objectif ?

Oui, cette année, pour la première fois dans notre histoire, nous organisons un tournoi de football pour nos membres, que nous avons appelé la GPG CUP.





La soirée fut prolongée avec les discours de la Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB) de Serge Hiltbold (président du Second œuvre) et Nicolas Rufener (secrétaire général de la FMB).

Cet événement convivial vise à rassembler nos membres et à favoriser les échanges et les rencontres. Nous avons reçu l'inscription de 18 équipes et près de 170 joueurs, ce qui montre un fort intérêt de la part de nos membres. Nous espérons que ce tournoi sera une réussite et nous permettra de célébrer ensemble notre passion pour le sport et nos métiers.

Pour conclure, avez-vous un message ou des projets futurs que vous aimeriez partager avec nos lecteurs ?

Je souhaite remercier tous les membres de l'association pour leur soutien et leur engagement. Je me réjouis de venir à leur rencontre durant l'année pour discuter de notre mission au sein de la GPG et recueillir leurs retours. Nous sommes ouverts à toute suggestion d'amélioration et nous nous efforçons d'agir en tant qu'entreprises citoyennes, en appliquant les

conditions de travail et prestations sociales en vigueur dans notre branche. Pour l'avenir, nous continuerons à promouvoir nos métiers auprès des jeunes et à renforcer notre association grâce à de nouveaux partenariats et initiatives.

Formation : réalisations et perspectives

Jean-Michel Chabloz, chef expert, a pris la parole afin d'exposer le rapport sur la formation dans le canton de Genève. Il en résulte que 203 jours de cours ont été dispensés, avec un taux de présence ayant atteint 93,92 %, enregistrant une augmentation de 9,75 % par rapport à l'année précédente. Un projet de formation qualifiante (art. 32) pour les peintres CFC en collaboration avec Qualification+ a été lancé en 2023, avec une première session de 14 candidats. Les examens sont prévus pour juin 2024. La perspective d'une seconde

session est envisagée avec une évaluation des candidats pour la prochaine session, prévue au premier semestre 2024. Les cours devraient débuter en janvier 2025 et une présentation aux examens en juin 2026. Si les effectifs des apprentis pour l'année 2022/2023 sont de 137 jeunes en formation, répartis dans les différentes années d'apprentissage et formations, Jean-Michel Chabloz a encouragé les entreprises membres à accueillir des apprentis plâtriers afin de préserver cette formation sur le canton de Genève.

Le chef expert a terminé son rapport en citant les prochaines échéances comme la prochaine édition de la Cité des Métiers prévue en 2025 et les Geneva Skills à l'automne 2024. Il a également annoncé que Genève est en tête de liste pour accueillir les EuroSkills en 2029.

*Xavier Saillen
FREPP*

Olivier Berchten, nouveau président d'honneur de la GPG, a également apporté le message de la FREPP en tant que vice-président de cette dernière.



Le Château de Colombier accueille l'ANEPP

Le comité de l'Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture (ANEPP) a donné rendez-vous à ses membres et invités au Château de Colombier, le jeudi 1^{er} juin 2023 afin de résumer l'exercice écoulé.



« En adoptant des pratiques responsables, en promouvant la formation et en travaillant ensemble, nous pouvons surmonter ces défis et maintenir la réputation et l'intégrité de notre profession. »

FLAVIO DI MARCO

Le marché du travail est un domaine en constante évolution, où les fluctuations économiques et les décisions politiques peuvent avoir un impact significatif sur les activités professionnelles dans le canton de Neuchâtel. L'une de ces décisions est l'augmentation des taux hypothécaires, qui peut entraîner une baisse de la demande de logements. Les particuliers sont moins enclins à investir dans de nouveaux projets ou à entreprendre des rénovations, ce qui peut entraîner une diminution des commandes dans le secteur de la construction.

Dans un marché potentiellement plus concurrentiel, il devient crucial de maintenir des normes de qualité élevées et de fournir un service exceptionnel pour se démarquer, estime Flavio Di Marco, président de l'ANEPP. L'augmentation des taux hypothécaires peut avoir des conséquences significatives pour le secteur d'activité de la plâtrerie et peinture, et il est important de prendre conscience de ces défis potentiels et d'adopter une approche proactive pour les surmonter.

Sous-traitance et pénurie

La sous-traitance est devenue une pratique courante dans ce secteur d'activité, offrant des avantages tels que la flexibilité et la réduction des coûts. Cependant, elle soulève également des problèmes qui méritent une attention particulière. Les sous-traitants peuvent avoir des compétences variables et des normes de qualité différentes, ce

qui peut nuire à la réputation de l'entreprise et à la confiance des clients.

Et le président de l'ANEPP d'ajouter : « De plus, il arrive souvent que les entreprises de sous-traitance ne respectent pas les normes en matière de rémunération équitable et de conditions de travail sécuritaires pour leurs employés. Cela peut conduire à l'exploitation de travailleurs et à des conditions de travail précaires. En adoptant des pratiques responsables, en promouvant la formation et en travaillant ensemble, nous pouvons surmonter ces défis et maintenir la réputation et l'intégrité de notre profession. »

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée constitue également un défi majeur dans ce secteur. Il est crucial d'encourager les jeunes à s'intéresser aux métiers de la plâtrerie et peinture et à suivre une formation. La durabilité et l'aspect environnemental jouent également un

rôle croissant dans le marché du travail de la peinture. Les clients demandent de plus en plus de solutions écologiques et éco-responsables, ce qui nécessite une adaptation des pratiques.

Flavio Di Marco a également abordé le sujet de l'augmentation des prix: « Une autre réalité économique à laquelle nous sommes confrontés est l'augmentation du prix des fournitures nécessaires à notre travail. Les coûts des matières premières, des frais logistiques et de l'énergie ont connu une hausse significative, ce qui affecte nos marges et notre compétitivité. Il est important de maintenir une communication ouverte avec nos clients pour expliquer les raisons de cette augmentation des prix et ajuster nos tarifs en conséquence, tout en restant compétitifs sur le marché. »

CCT

En ce qui concerne les négociations avec les syndicats, selon le président de l'ANEPP, il est clair que trouver

des compromis et des accords peut être difficile. Les revendications des syndicats peuvent sembler parfois excessives, mais il est essentiel de faire preuve de transparence et de réalisme lors des négociations. Le patronat doit mettre tout en œuvre pour obtenir les meilleurs résultats tout en tenant compte de l'inflation et des coûts.

Avant de conclure son rapport, Flavio Di Marco a transmis à l'assemblée quelques informations concernant les Championnats romands, les formations professionnelles initiale et supérieure ainsi que l'action « Chaussures de sécurité pour tous » aux membres de l'ANEPP qui a connu un franc succès. Deux autres actions seront prochainement lancées comme une aide à l'achat d'une station de nettoyage écologique ainsi qu'une participation financière à l'acquisition de phare LED.

*Xavier Saillen
FREPP*



De gauche à droite: Kevin Thum, David Comby (nouveaux maîtres peintres), Anaïs Gattolliat (assistante ANEPP), Laetitia Piergiovanni (secrétaire patronale ANEPP) et Flavio Di Marco (président ANEPP).



L'APPRENTISSAGE EN ENTREPRISE, C'EST VOIR VENIR L'AVENIR!

Le SEFRI l'écrit; environ $\frac{2}{3}$ des jeunes suisses optent pour une formation professionnelle initiale en entreprise avec certificat fédéral de capacité CFC ou avec attestation fédérale de formation professionnelle AFP. Le tiers restant choisit la formation professionnelle initiale en école.

A Neuchâtel, environ 100 jeunes sont en apprentissage dans les métiers de la peinture et plâtrerie. Ils acquièrent par ce biais de solides connaissances professionnelles de base et constituent un sérieux bagage pour préparer leur entrée dans la vie professionnelle.

Ces jeunes auront, ensuite, la possibilité de continuer leur formation en accédant à la formation professionnelle supérieure en vue d'assumer des fonctions techniques et managériales.

Devenir chef de chantier, contremaître ou décrocher la maîtrise fédérale est accessible à tous. La formation professionnelle supérieure combine enseignement théorique et pratique. Le passé, l'histoire des métiers, les activités et techniques actuelles ainsi que les innovations futures sont autant de thèmes abordés durant la formation.

Le financement ne doit pas être un obstacle. D'ailleurs, le SEFRI rappelle qu'une partie des coûts est prise en charge par le Fonds en faveur de la formation professionnelle (art. 60 LFPr).

L'offre de formation continue à des fins professionnelles est quant à elle très riche pour les travailleurs neuchâtelois. FORMA2, organe de commission paritaire, spécialement dédié à l'organisation de cours, permet aux professionnels de maintenir à jour leurs connaissances. Chaque travailleur peut, d'entente avec son employeur, se former à tout moment. Les congés de formation sont réglementés par la CCT-SOR.

La jeunesse a soif d'apprendre et a besoin d'outils pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés. Les entrepreneurs ont à cœur de transmettre leur savoir-faire. L'ANEPP ne manque jamais une occasion de mettre en exergue l'importance du savoir-faire des professionnels et de sa transmission à la jeunesse.

*Laetitia Piergiovanni
Secrétaire patronale ANEPP*

Le GVEPP chez les « Brigands »

Le Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture (GVEPP) s'est retrouvé le jeudi 8 juin pour leur assemblée générale associée à une sortie récréative. Le rendez-vous était fixé au Bois des Brigands pour une visite guidée avant de rejoindre Chapelle-sur-Moudon, lieu des assises vaudoises.

entrepreneurs!

— Fédération vaudoise

— Groupe plâtrerie et peinture

« Il y a une forte demande dans la rénovation énergétique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons trouver des moyens d'intéresser les jeunes à nos métiers, qui offrent de belles perspectives d'avenir. »

NORBERT WUTHRICH

Visite de la forêt des Brigands

Le président Norbert Wuthrich a ouvert sa première assemblée générale en fin d'après-midi dans le cadre de la fête autour de la journée des communes vaudoises. Son rapport présenté, Norbert Wuthrich et son comité ont pris le soin de féliciter les nouveaux diplômés vaudois en leur offrant un présent, avant de céder la parole au secrétaire patronal, Luc-Francis Martignier, pour son message de la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE). Le conseiller national Daniel Ruch est venu apporter son soutien aux entrepreneurs alors que Baptiste Monnard, président de la FREPP, a présenté les activités de cette dernière durant l'année écoulée. Le nouveau directeur de la FVE, Jean-François Pittet, également invité, en a profité

pour se présenter aux plâtriers et peintres vaudois.

Après la partie statutaire, les membres et invités ont pu partager un apéritif sous un soleil radieux avant d'aller déguster un repas convivial dans le cadre de la fête des communes vaudoises. Pendant ce temps, nous avons pris quelques minutes avec le président du GVEPP.

M. Wuthrich, vous avez mentionné des rencontres avec la DGEP pour mieux informer les jeunes et leurs parents sur la formation duale. Pouvez-vous en dire plus sur ces rencontres et leurs objectifs ?

En effet, nous avons récemment rencontré des membres de la DGEP, la direction générale de l'enseignement post-obligatoire. Ils sont conscients de la baisse de popularité de l'apprentissage en général. Pour remédier à cette situation, ils organisent actuellement des rencontres dans différentes régions du canton, réunissant des enseignants, des employeurs, des responsables des ressources humaines, des centres de formation, des écoles professionnelles, des bureaux d'orientation et même des politiciens. L'objectif de ces rencontres est de trouver ensemble

des moyens pour mieux informer les jeunes et leurs parents. Nous constatons en effet que ces derniers ne sont pas toujours familiers avec la formation duale qu'offre l'apprentissage en Suisse. Parfois, ils pensent à tort que c'est une voie de garage, alors qu'en réalité, ce n'est pas du tout le cas. L'apprentissage en Suisse permet d'apprendre un métier pratique tout en offrant la possibilité de poursuivre des formations supérieures par la suite.

Vous avez évoqué la baisse d'attrait du salon des métiers et la nécessité de trouver des alternatives pour informer les jeunes sur les métiers de l'apprentissage. Quelles sont vos propositions pour remédier à cette situation ?

Le salon des métiers, qui a connu un vif succès par le

Norbert Wuthrich



passé, perd peu à peu de son attrait. Selon les enseignants et les conseillers en orientation professionnelle, il devient de plus en plus une «course aux gadgets» plutôt qu'un événement permettant de trouver un emploi. C'est dommage, car les acteurs du domaine de la formation mettent beaucoup de moyens pour faire de ce salon une vitrine intéressante des métiers possibles par le biais de l'apprentissage. Pour remédier à cela, nous devons explorer de nouvelles approches, telles que les réseaux sociaux et les vidéos courtes, pour mieux présenter nos métiers aux jeunes.

Vous avez également évoqué la formation continue et le fait que les cours ont du mal à attirer suffisamment de participants. Comment comptez-vous remédier à cette situation ?

La formation continue rencontre effectivement des difficultés à remplir les cours organisés chaque année. Nous envoyons régulièrement des informations par mail et dans le FREPP info, mais nous encourageons les entreprises à inscrire leurs employés et à en parler autour d'eux. Lors de nos comités, nous allons revoir cette question, car nous regrettons que certains cours doivent être



annulés faute de participants. Il est important de souligner que des employés bien formés se sentent valorisés et contribuent à donner une image professionnelle de nos entreprises membres, en comparaison avec celles qui ne sont pas affiliées ou qui ne respectent pas les règles. De plus, nous encourageons également la consommation des prestations pour lesquelles nous cotisons tous chaque année via le Fonpro, qui permet d'obtenir une contribution financière supplémentaire à celle déjà offerte par la FVE.

Vous avez abordé la question du recyclage, en particulier la difficulté d'éliminer le plâtre en décharge. Quelles sont vos propositions pour trouver des solutions à ce problème et favoriser le recyclage ?

En effet, le recyclage du plâtre pose de plus en plus de problèmes, certaines entreprises de recyclage refusent déjà de le reprendre. Dans le canton de Genève, par exemple, ce matériau est interdit en décharge ouverte, ce qui oblige les entreprises genevoises à l'acheminer soit dans le canton de Vaud, soit à Grenoble. Il est essentiel d'aborder cette question et de trouver des solutions en collaboration avec les fabricants pour le recyclage de cette matière première. Nous devons nous rappeler que l'exploitation intensive des carrières n'est plus une option viable à long terme. À cet égard, le centre de formation d'Echallens est un exemple à suivre, car il intègre le recyclage des matériaux, réutilisant notamment les éléments en béton et en charpente existants. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais nous sommes en bonne voie.

Enfin, vous avez mentionné la baisse du taux de chômage, mais également la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de la construction. Comment comptez-vous intéresser les jeunes à vos métiers et faire face à cette pénurie ?

La baisse du taux de chômage est une bonne nouvelle, mais cela entraîne également une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans le secteur de la construction où l'on estime qu'il manque environ 8000 personnes. Il y a une forte demande dans la rénovation énergétique, et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons trouver des moyens d'intéresser les jeunes à nos métiers, qui offrent de belles perspectives d'avenir. Nous devons continuer à informer les jeunes et leurs parents sur les opportunités offertes par l'apprentissage en Suisse, en mettant en avant les avantages de cette voie professionnelle. De plus, nous devons continuer à développer des partenariats avec les écoles, les centres de formation et les institutions publiques pour promouvoir nos métiers et attirer de nouveaux talents.



Xavier Saillen
FREPP

PARTENA

pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.

Magnum-Partenaires



AKZO NOBEL COATINGS AG
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station
www.sikkens-center.ch



KNUCHEL FARBEN SA
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach
www.colorama.swiss



BOSSHARD-FARBEN AG
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang
www.bosshard-farben.ch



RUPF + CO. AG
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg
www.ruco.ch



CAPAROL FARBEN AG
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon
www.caparol.ch



SAINT-GOBAIN WEBER AG
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil
www.weber-marmoran.ch



KARL BUBENHOFER SA
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau
www.kabe-peintures.ch



SOCOL SA
Rue du Lac 24, 1020 Renens
www.socol.ch



KNAUF SA
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL
www.knauf.ch



STO AG
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt
www.stoag.ch



FREPP
fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

IRES

Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malprofis»
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG
www.hola.ch



vernis et peintures

DOLD AG
www.dold.ch



Pinnsachen, Pinsel, Pinselbinder, Pinselhalter, Pinselputzer

PEKA Pinselfabrik AG
www.peka.ch / www.pekashop.ch



VERNIS CLAESSENS SA
www.claessens.ch

Basic-Partenaires

PERMAPACK AG
www.permapack.ch

FESTOOL SCHWEIZ AG
www.festool.ch

GREUTOL SA
www.greutol.ch

TOUPRET SUISSE SA
www.toupretpro.ch

STORCH (SCHWEIZ) AG
www.storch.ch

LANIT SA
www.lanit.ch



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

www.groupe-de-sponsors.ch



Le logiciel pour les PME de plâtrerie et de peinture

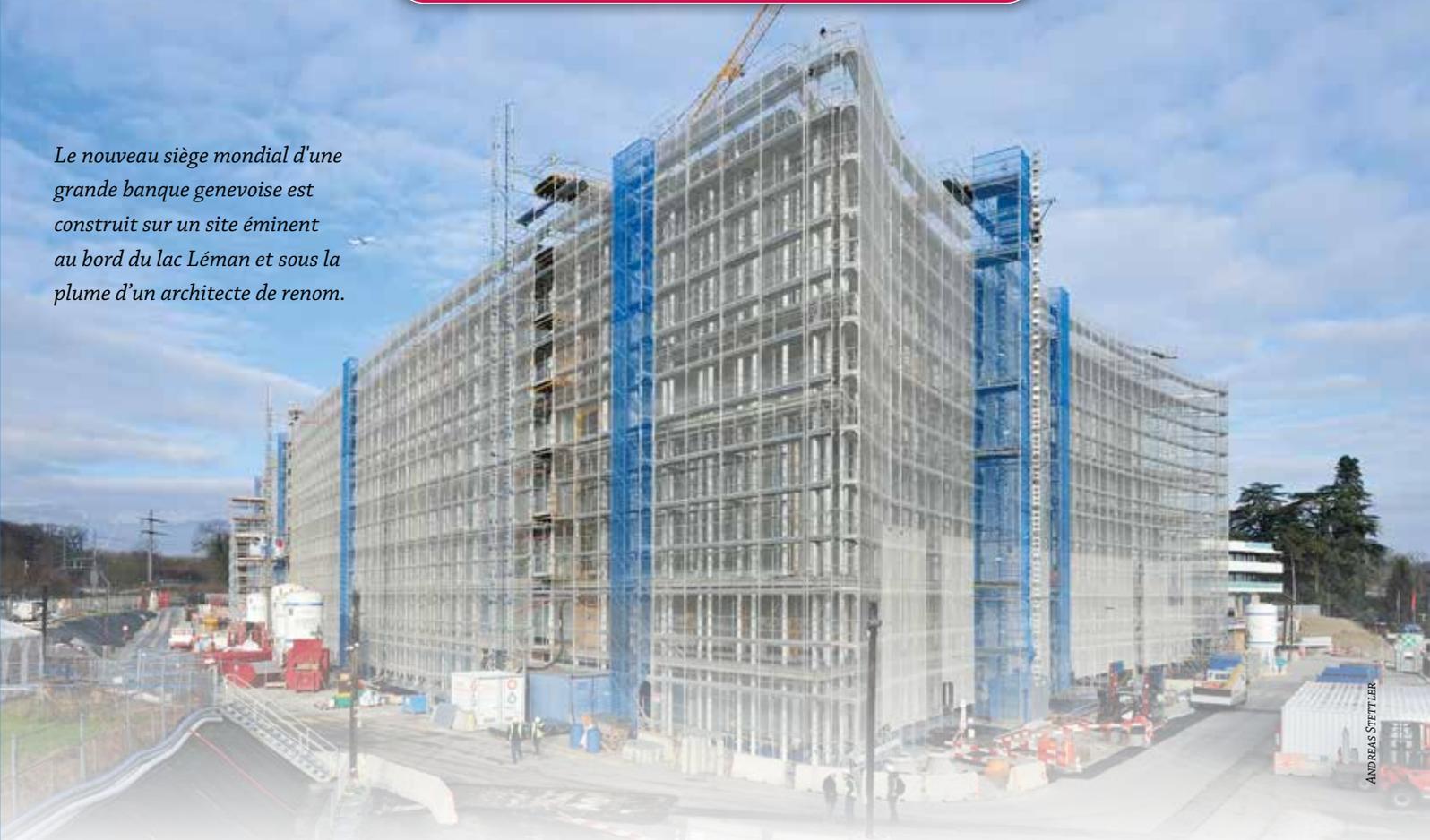


Une solution pour toute l'administration

Demandez votre conseil personnalisé dès maintenant :

www.sorba.ch/contact

Le nouveau siège mondial d'une grande banque genevoise est construit sur un site éminent au bord du lac Léman et sous la plume d'un architecte de renom.



ANDREAS STETTLER

Un bâtiment modèle, notamment grâce à la construction à sec en plâtre

« Le nouveau bâtiment célébrera l'ouverture, la transparence, l'élégance et le dynamisme », explique l'architecte Pierre de Meuron. « L'objectif était de maximiser la perception de la nature environnante pour tous les utilisateurs(-trices) du nouveau siège », ajoute-t-il. Le projet « One Roof » veut aller encore plus loin. Dès le choix des matériaux et des processus de construction, les labels environnementaux les plus stricts, parfois internationaux, sont appliqués.

Dans le cadre de « One Roof », trois labels environnementaux sont appliqués.

« La perception de la nature » peut être interprétée de manière plus large dans ce contexte. En y regardant de plus près, le concept ne se réfère pas seulement à la vue, mais aussi à la gestion respectueuse de l'environnement. Le maître d'ouvrage prend l'écologie très au sérieux et s'est fixé des objectifs élevés pour la réalisation de son nouveau bâtiment sur les rives du lac Léman. Les

exigences posées aux exécutants, aux fabricants de matériaux de construction et aux fournisseurs, sont à la hauteur de ces ambitions. Dans le cadre de « One Roof », trois labels environnementaux sont appliqués, qui ont une influence essentielle sur la construction, les matériaux et le déroulement des travaux. Premièrement, BREEAM (Building Research Establishment Environmental Assessment Methodology),





Toutes les subdivisions spatiales sont réalisées avec des systèmes de construction à sec.

Ce qui n'a pas été testé ne sera pas utilisé

L'un des quatre objectifs écologiques du projet est d'assurer la meilleure qualité d'air possible à l'intérieur du bâtiment, exempte de microparticules cancérogènes, de formaldéhyde et aux émissions très limitées, voire nulles, de COV (composés organiques volatils). Ces derniers peuvent provenir, entre autres, des matériaux synthétiques et de construction, des meubles et des tapis ou des produits de nettoyage. C'est là que les systèmes de construction à base de plâtre peuvent faire valoir leurs avantages. Cependant, pratiquement tous les produits utilisés sur le chantier One Roof, avant d'être employés, doivent être certifiés, preuve à l'appui, conformément aux valeurs demandés par les labels. Cette procédure stricte va bien



niveau le plus exigeant « Exemplary Level », le système de certification le plus ancien et le plus répandu pour la construction durable, développé en 1990 en Grande-Bretagne; BREEAM tient compte de l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment. Deuxièmement, le « Standard de construc-

tion durable en Suisse SNBS Bâtiment », également le niveau le plus exigeant « Platine », un concept global pour la Suisse qui couvre le bâtiment ainsi que son contexte physique; et enfin Minergie-P pour les bâtiments à très faible consommation d'énergie, notamment en ce qui concerne l'enveloppe du bâtiment.

C'est là que les systèmes de construction à base de plâtre peuvent faire valoir leurs avantages.



Les bandes de plâtre pour les raccords au plafond ont été préfabriquées par Rigips, dans ce cas toutefois sans colle, mais avec des agrafes.

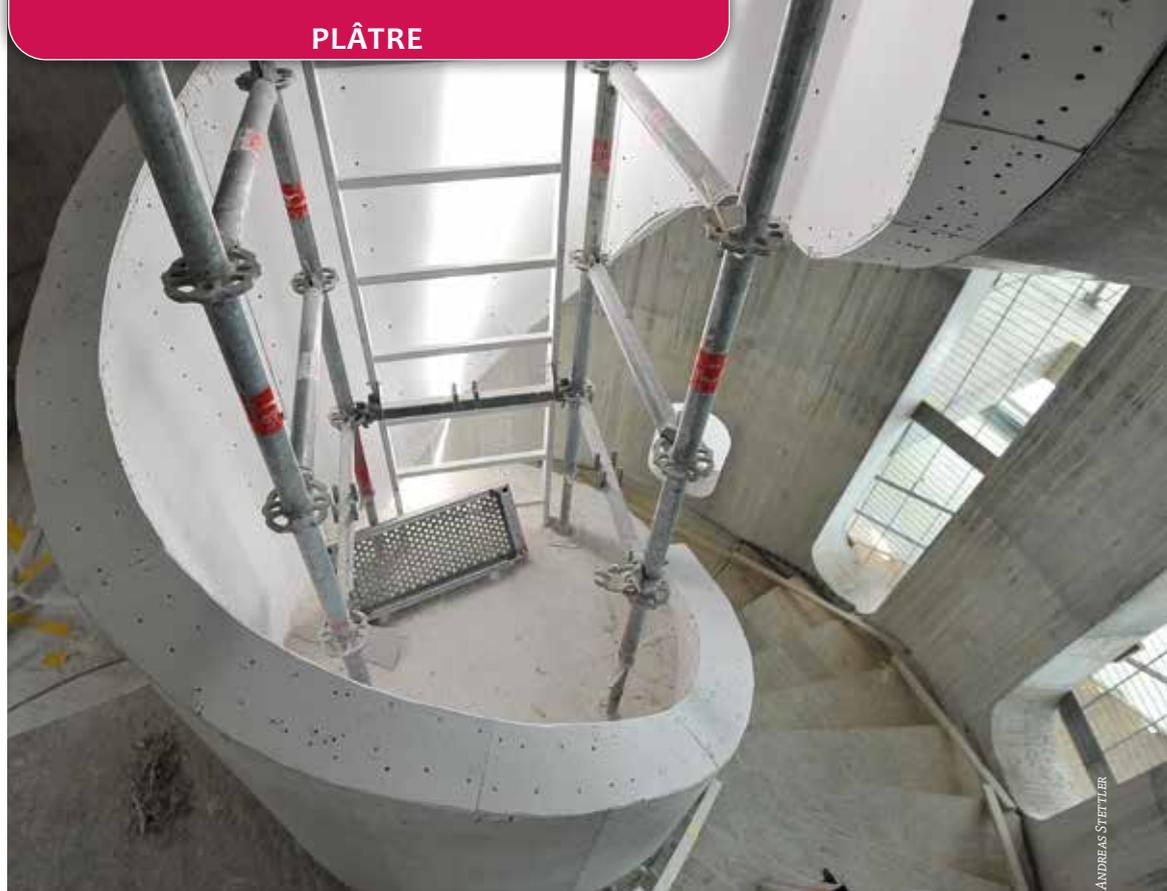
au-delà de la fiche technique ou du certificat ecobau. Si nécessaire, et c'est souvent le cas, l'entrepreneur doit faire analyser les matériaux de construction par un des rares laboratoires en Europe qui délivrent les attestations BREEAM Exemplary Level. L'anticipation est fortement recommandée.

Uniquement avec les meilleurs applicateurs

Pour le seul processus de contrôle, une équipe mandatée d'ingénieurs est responsable de l'examen de chaque produit, de chaque entreprise. Aucune commande ne peut être passée aux fournisseurs sans qu'un produit ou un système de construction n'ait été validé. Du côté de la construction sèche, l'entreprise de gypserie a, par exemple, dû faire analyser toutes les plaques de plâtre du standard à la coupe-feu en passant par le panneaux ciment de Rigips, à première vue insoupçonnables, tout comme par exemple la bande d'étanchéité en PE, pour laquelle il existe désormais un rapport de test spécifique d'un laboratoire au Danemark. Une fois que le matériel de construction est commandé, les responsables le soumettent à nouveau à un contrôle d'entrée précis lors de la livraison.

Dans l'intérêt de la qualité, de la sécurité et de la santé

Les étapes de montage de la construction à sec en plâtre se déroulent également selon un scénario. Cela commence par



Les rayons étroits des volées d'escalier ont pu être réalisés avec des plaques normales, mais rainurées, de 12,5 mm et des plaques GK de 6 mm.

le positionnement des cloisons légères par le géomètre, la réception intermédiaire, documentée par des photos, avant la «fermeture» de la construction murale et se termine par la réception finale par zone. Tout cela sert à garantir la qualité et les propriétés des matériaux de construction visées, à éviter les erreurs et, en fin de compte, à atteindre les objectifs de durabilité. Car le maître d'ouvrage veut tenir ses promesses. Et il promet justement un «impact» aussi faible que possible sur l'environnement immédiat, la minimisation des déchets de construction ainsi que la meilleure qualité d'air possible pour les collaborateurs et les clients dans les nouveaux locaux de la banque.

Des blocs de plâtre agrafés au lieu d'être collés

«One Roof» est une construction dont la majeure partie de

l'aménagement intérieur est réalisée avec des systèmes de construction à sec en plâtre. Le plâtre est en effet un matériau naturel, incombustible, non toxique, régulant l'humidité, au PH neutre et totalement inoffensif. Le fournisseur et l'entrepreneur ont trouvé des solutions en partie nouvelles pour répondre aux exigences en matière de conception et de biologie de la construction, comme par exemple pour les raccords de plafond coulissants avec des blocs de plâtre préfabriqués à plusieurs couches. Au lieu d'être collés, ils sont agrafés.

Le maître d'ouvrage promet un «impact» aussi faible que possible sur l'environnement immédiat, la minimisation des déchets de construction ainsi que la meilleure qualité d'air possible pour les collaborateurs et les clients dans les nouveaux locaux de la banque.



DU 19 JUIN AU 21 JUILLET 2023

“ **TOUPRET
VOUS OFFRE
SA TOURNÉE !**
J'EN PROFITE ! ”



1PACK
de 6 bières
(avec ou sans alcool)
+ 2 VERRES
OFFERTS*



Pour l'achat de 2 sacs de FIBAREX® 15 KG ou MUR EX® 15 KG OU
Pour l'achat de 4 sacs de FIBAREX® 5KG ou MUR EX® 5KG

* DANS LA LIMITE DES STOCK DISPONIBLES. L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

RETROUVEZ TOUS NOS CONSEILS
toupret.com    

TOUPRET
L'ENDUIT DES PROFESSIONNELS

TOUPRET SUISSE S.A. - RUE DES FORGERONS 8 - 1700 FIBRIGUE - TEL. +41 26 422 2055 - FAX +41 26 422 2066 - OFFRE RÉSERVÉE AUX PROFESSIONNELS EN SUISSE. PHOTOS NON CONTRACTUELLES



Un talent naturel
pour les façades.

COMPACT PRO pour l'isolation thermique
extérieure crépie.



 Isolation thermique
expliquée simplement

www.flumroc.ch/talentsnaturel





ANDREAS STETTLER

Selon le rayon de courbure, des plaques Rigips GK-Form d'une épaisseur de 6,5 mm ont également été utilisées.



Une autre application exigeante est l'habillage des escaliers bétonnés en colimaçon avec le moule GK de 6 mm d'épaisseur, facile à plier, qui a également été utilisé pour les murs ronds à rayon étroit. Là où les zones de bureaux sont séparées des zones publiques ou des zones clients, les constructions à double ossature sont non seulement revêtues de plusieurs couches, mais également sécurisées par deux couches de feuilles métalliques. Les cloisons coupe-feu ponctuelles sous le plancher creux sont également une réalisation spécifique à l'objet, car toute la technique d'installation passe ici et non dans un plafond suspendu. Les cloisons prévues sont posées sur le plancher creux et peuvent être démon-

tées très facilement par la suite si l'espace nécessaire devait changer.

La construction à sec en plâtre a de l'avenir

Ce qui peut paraître pointilleux au premier abord est en fait une nouvelle réflexion cohérente et nécessaire sur les techniques et les processus de construction. Cela nécessite des donneurs d'ordre qui n'ont peur ni de l'introspection, ni des efforts, ni des coûts pour s'engager dans cette voie. Des matériaux et des méthodes qui allaient de soi depuis des décennies seront abandonnés. Parallèlement, les matériaux

et systèmes de construction qui portent en eux la durabilité continuent de gagner en importance. La construction à sec en plâtre en fait sans aucun doute partie.

Pour la commission
Plâtre: Andreas Stettler



Les matériaux et systèmes de construction qui portent en eux la durabilité continuent de gagner en importance.

MCADP
**MAIS
C'EST AUSSI
DU PLÂTRE!**

Plâtre et antiquité

Récit qui remonte à l'époque de l'Empire romain. On raconte qu'un célèbre gladiateur nommé Narcisse était particulièrement doué pour éviter les coups de ses adversaires lors des combats. Cependant, lors d'un match, il a été blessé à la jambe et a dû être transporté hors de l'arène.

Le médecin de l'amphithéâtre a alors décidé d'utiliser du plâtre pour immobiliser la jambe blessée de Narcisse afin qu'elle guérisse plus rapidement. Mais plutôt que d'utiliser un bandage traditionnel enroulé autour de la jambe, le médecin a appliqué une couche épaisse de plâtre sur toute la jambe du gladiateur, y compris ses orteils et sa cheville.

Malheureusement, le plâtre a séché trop rapidement et a durci avant que le médecin puisse le retirer. Narcisse s'est retrouvé avec une jambe complètement engourdie et insensible, ce qui a finalement entraîné l'amputation de sa jambe.

Cette histoire insolite montre l'importance de l'utilisation prudente du plâtre et de la nécessité de suivre des protocoles de soins appropriés pour éviter des conséquences imprévues et potentiellement dangereuses.

Mario Manzini

BIENVENUE DANS
LE MONDE
KABE PEINTURES



**La plus haute qualité
pour l'habitat avec une
application fonctionnelle.**

TRENDLINE



Peintures bâtiment + crépis
kabe-peintures.ch



KARL BUBENHOFER SA

Sol en béton peint : l'analyse du support est déterminante pour le choix de la technique à appliquer.

Les revêtements peintures pour sols

2^e PARTIE

Supports : La peinture de sol doit être adaptée au support. Ainsi, il ne faut pas revêtir un support déformable comme l'asphalte coulé avec un revêtement rigide comme la résine époxy. Les surfaces non absorbantes nécessitent d'autres couches de fond que les chapes absorbantes.

Béton

Le béton est le matériau de construction pour sols le plus utilisé dans le domaine privé, commercial et industriel. Lorsque le béton n'est plus recouvert de revêtement supplémentaire, on parle d'un béton « monolithique ». Les sols en béton monolithique sont coulés dans une épaisseur de 10 à 20 cm. Le béton prêt à l'emploi est utilisé par exemple comme béton fluide. Les sols en béton monolithique sont tirés à la règle et lissés en plusieurs opé-

rations jusqu'à l'obtention d'une surface peu poreuse. Pendant l'opération de lissage, il est possible d'améliorer la qualité de la surface en incorporant une couche d'usure composée d'un mélange de matériaux durs. Une fois les travaux de lissage terminés, il faut inciser des joints (au moins $\frac{1}{3}$ de l'épaisseur de la dalle). En cas de scellement direct d'un tel sol, il est nécessaire d'accorder une attention toute particulière à l'état de la surface.

En cas de scellement direct d'un tel sol, il est nécessaire d'accorder une attention toute particulière à l'état de la surface.





Le béton est constitué de ciment, d'eau, d'agrégats et d'additifs. En qualité de composant du sol, le béton se rencontre sous forme de dalle monolithique. Le béton a besoin d'environ vingt-huit jours jusqu'au durcissement complet. Pendant cette période, il faut aussi s'attendre à l'apparition de fissures de retrait. En cas d'utilisation de béton armé, il convient de

s'assurer que la couverture en béton de l'armature est suffisante (pour éviter tout risque de corrosion). Sur les ouvrages de béton fibreux, les fibres ne doivent pas dépasser; dans le

cas contraire, il faut les poncer. En présence de fibres saillantes, le grenailage peut entraîner le redressement des fibres. En principe, il est possible d'utiliser des systèmes de revêtement soit rigide (résine époxy) soit flexible (polyuréthanes). Le support doit, dans la mesure du possible, être prétraité par grenailage. Sur les petites surfaces ou les zones inaccessibles, il est également possible de réaliser un ponçage ou un meulage. Ensuite, il convient de nettoyer rigoureusement le support par balayage et aspiration.

Chape en ciment

Depuis l'invention du ciment Portland, la chape en ciment constitue la manière traditionnelle de réaliser une chape. La chape en ciment peut être posée comme chape flottante,

comme chape désolidarisée ou chape adhérente. Les chapes en ciment font partie des supports les plus fréquents, car elles permettent de satisfaire à des exigences complexes. L'utilisation de chape en ciment est très répandue dans le cadre de la construction d'habitations. Cela s'explique par leur résistance à l'humidité.

En principe, il est possible d'utiliser des systèmes de revêtement soit rigides (résine époxy) soit flexibles (polyuréthanes). Le support doit, dans la mesure du possible, être prétraité par grenailage.

Sur les petites surfaces ou les zones inaccessibles, il est également possible d'effectuer un ponçage ou un meulage. Ensuite, il convient de nettoyer scrupuleusement le support par balayage et aspiration des poussières. La chape en ciment nécessite au moins vingt-huit jours de séchage jusqu'à la suppression de l'effet des contraintes dues au retrait et jusqu'à l'obtention de la dureté requise. La force d'adhérence doit être d'au moins 1,5 N/mm².

Chape de magnésite

Les chapes de magnésite sont composées d'eau, de chlorure de magnésium, d'oxyde de magnésium et d'agrégats. Le durcissement s'effectue entre le chlorure de magnésium et l'oxyde de magnésium pour

former un réseau très dur, semblable à de la pierre. La chape xylolite contenant des copeaux ou de la sciure de bois constitue une forme particulière. Les chapes en magnésite doivent toujours être traitées à l'aide de systèmes perméables à la diffusion de vapeur étant donné que l'humidité remontante s'accumule sous le revêtement en magnésite et peut le détruire. Les chapes en magnésite sont souvent huilées ou cirées, ce qui exige une attention toute particulière. Une préparation du support par acidification de la surface suivie d'une neutralisation génère un risque élevé de problèmes d'adhérence et n'est donc pas admissible.

Selon la part des charges organiques, la teneur en humidité résiduelle varie entre 3,0 et 12 CM %, celle-ci étant atteinte au bout de vingt-et-un jours environ. Les chapes en magnésite conviennent notamment pour la réalisation de sols antistatiques et de sols à forte capacité d'isolation acoustique et thermique ainsi qu'avec une forte résistance mécanique. Elles peuvent être posées non seulement sur du béton, mais aussi sur des chapes au sulfate de calcium ou des supports bitumeux et à base de bois, car les chapes de magnésite créent peu de tensions, ce qui explique un faible niveau d'exigences quant au support. Le support doit, dans la mesure du possible, être prétraité par grenailage. Sur les petites surfaces ou les zones inaccessibles, il est également possible d'effectuer un ponçage ou un meulage. Ensuite, il convient de bien nettoyer le support par balayage et aspiration des poussières.

Depuis l'invention du ciment Portland, la chape en ciment constitue la manière traditionnelle de réaliser une chape. La chape en ciment peut être posée comme chape flottante, comme chape désolidarisée ou chape adhérente.



Sols en béton : les escaliers en milieu industriel sont fortement sollicités, mécaniquement et chimiquement.

Chape en anhydrite

La chape en anhydrite, également appelée chape au sulfate de calcium, se compose de liant anhydrite (gypse anhydre) d'eau et d'agrégats. Elle est extrêmement sensible à l'humidité et doit par conséquent présenter au maximum 0,5 CM % d'humidité pour les revêtements étanches à la diffusion de vapeur, d'où l'inaptitude pour l'extérieur et les environnements humides. Les systèmes perméables à la diffusion de vapeur peuvent être appliqués après durcissement. Les sols exposés à la diffusion de vapeur d'eau ou à l'humidité doivent comporter un pare-vapeur. Le support doit être dans la mesure du possible, être prétraité par grenailage. Sur les petites surfaces ou les zones inaccessibles,

il est également possible d'effectuer un ponçage ou un meulage. Ensuite, il convient de bien nettoyer le support par balayage et aspiration des poussières.

Chape industrielle

Les chapes industrielles font principalement appel au ciment Portland ou à la magnésite comme liant et au sable, au gravillon et à des matériaux durs comme agrégats. Il existe un système de sol industriel pour pratiquement chaque exigence. En vertu des agrégats et des liants, les chapes industrielles présentent une très bonne solidité et une résistance élevée à l'abrasion. L'utilisation d'émulsions spéciales au plastique permet d'accroître encore ces propriétés. Avant la pose de chapes adhérentes, il convient de contrôler la force d'adhérence

de la surface en béton et, si nécessaire, de la grenailier ou de la meuler, puis de la nettoyer à haute pression. Le support solide et nettoyé est revêtu d'un pont d'adhérence, puis la chape adhérente est appliquée dans une épaisseur de 15 à 20 mm, tirée à la règle et lissée avec des lisseuses-talocheuses ou lisseuses à ailettes en plusieurs opérations. Lors du traitement de la surface, il est possible d'incorporer des grains durs pendant l'opération de lissage (mélanges de corindons), ce qui permet d'augmenter la résistance à l'abrasion de la chape. Pour obtenir une adhérence efficace avec des résines diluables à l'eau à base de systèmes époxy bicomposant, il est indispensable d'avoir une surface à pores ouverts. Le ponçage ou meulage normal s'avère pratiquement inefficace en raison de la dureté des agrégats utilisés. Il faut prévoir au moins des disques diamantés sachant que la méthode idéale reste le grenailage aux billes d'acier.

Asphalte coulé

L'asphalte coulé est un support souple composé de bitume et d'agrégats. L'asphalte coulé se ramollit en présence de températures plus élevées. Il se déforme aussi assez rapidement sous l'action du trafic régulier ou sous l'effet des charges statiques. Les revêtements rigides ont alors tendance à se fissurer ou se décoller. C'est pour cela que l'asphalte coulé doit être enduit de revêtements souples à base de polyuréthane. L'application de peintures diluables à l'eau n'est possible que sous certaines conditions.

C'est pour cela que l'asphalte coulé doit être enduit de revêtements souples à base de polyuréthane. L'application de peintures diluables à l'eau n'est possible que sous certaines conditions.



CADLP
**C'EST
 AUSSI DE LA
 PEINTURE!**

LE ROUGE FERRARI

SON HISTOIRE, SA FABRICATION

La plus célèbre couleur et la plus populaire est le Rosso Corsa, souvent considéré comme la couleur d'identification d'une Ferrari. La Rosso Corsa est un rouge pastel, défini et vif. Couleur historique utilisée par l'équipe de Formule 1, le Rosso Scuderia lui est étroitement lié tout en étant une nuance plus claire. Tout aussi ancré dans le passé, le Rosso Dino est la couleur de lancement chez Ferrari et qui tend vers la nuance orange du rouge. Les évolutions actuelles offrent aux clients un choix élargi et ont souvent été lancées à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau modèle. C'est en Valais, à Monthey, dans un département bien spécifique d'un grand fabricant de produits chimiques que l'on crée le fameux « rouge Ferrari ». La substance, pigments, azurants optiques et autres produits de chimie font partie de leur production. Cette usine qui concentre sa production principale sur les pigments rouges, produit également des colorants jaunes. Ces deux colorants sont exportés sur l'ensemble de la planète.

Pierre-Yves Correvon



Le revêtement ne peut être réalisé que sur des asphaltes coulés durs de la catégorie IC 10 (DIN 18560) ou supérieurs. L'asphalte coulé dur doit être prétraité par grenailage (au moins 75 % du grain le plus gros doit être dégagé). Pour cela, il est conseillé de recouvrir la surface de sable de quartz avant le grenailage. Cela empêche l'encrassement de la grenailleuse. Ensuite, il convient de nettoyer rigoureusement le support par balayage et aspiration des poussières.

Revêtement ancien

Avant d'appliquer tout nouveau revêtement sur des revêtements anciens, il faut vérifier l'adhérence avec le support. L'ancien revêtement doit, à l'instar des autres supports, présenter une force d'adhérence d'au moins 1,5 N/mm². En présence

D'une adhérence insuffisante, il faut éliminer l'ancien revêtement par meulage. L'ancien revêtement doit dans tous les cas être bien poncé, voire grenailé. Ensuite, il convient de bien nettoyer les sols par balayage et aspiration. Il peut éventuellement s'avérer utile d'appliquer une couche de fond d'accrochage à base de ré-



Le carrelage peut être peint. Il nécessite une préparation minutieuse et un fond d'accrochage en résine époxy.

sine époxy. Il faut déterminer exactement le type d'ancien revêtement dont il s'agit. En cas de changement du système de résine, il faut s'assurer de la compatibilité avec le support. Une attention particulière doit être portée aux revêtements monocomposant aqueux, car ils peuvent se dégrader ou se dissoudre avec une couche de

fond contenant des solvants. En cas de doute, il convient de faire un test sur un échantillon de surface.

En principe, il faut respecter les règles suivantes :

- mono sur bi = fonctionne
- bi sur bi = fonctionne
- mono sur mono = fonctionne dans les systèmes aqueux (dans les systèmes à base de solvants, il y a un risque d'inclusion de solvants = effet de décapage), par exemple peinture au caoutchouc PVC aux solvants sur une peinture autre 1K à base d'eau ou au solvant (appliquer en plein soleil)
- bi sur mono = ne fonctionne normalement pas (dur sur mou = tensions)



Méthodes pour reconnaître et examiner les supports

Supports	Aspect	Test	Composition	Epaisseur
Béton	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Avec acide chlorhydrique à 5 %: émission de gaz (CO ₂) avec phénolphtaléine coloration rouge à l'intérieur du béton (alcalin)	Liant: ciment Agrégats: sable siliceux pierres, éventuellement agrégats artificiels	> 10 cm
Chape en ciment	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Avec acide chlorhydrique à 5 %: émission de gaz (CO ₂) avec phénolphtaléine coloration rouge à l'intérieur du béton (alcalin)	Liant: ciment Agrégats: sable siliceux, pierres, aussi concassées, éventuellement agrégats artificiels	4 cm
Chape en anhydrite	Couleur: blanc cassé Surface: plutôt mou, mate Degré de brillance: mat satiné	Aucune réaction avec acide chlorhydrique à 5 %; peut avoir une réaction alcaline (test à la phénolphtaléine)	Liant: plâtre naturel ou artificiels Agrégats: sable siliceux pierres	3 - 4 cm chape fluide 5 - 20 cm
Chape xylo-lite	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Aucune réaction avec acide chlorhydrique à 5 %; peut avoir une réaction alcaline (test à la phénolphtaléine)	Liant: chlorure de magnésium hydroxyde de magnésium Agrégats: sable fin siliceux charges organiques (farine de bois, éclats de bois)	2 - 3 cm
Chape de magnésite	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Aucune réaction avec acide chlorhydrique à 5 %; peut avoir une réaction alcaline (test à la phénolphtaléine) lentement soluble dans l'eau	Liant: chlorure de magnésium hydroxyde de magnésium Agrégats: poudre de quartz, sable quartzueux	1,5 - 3 cm
Asphalte coulé	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Soluble au white spirit, pénétration au clou chaud (> 250°)	Liant: bitume Agrégats: poudre de quartz, poussière de calcaire, poudre de roche, sable, gravillon	2 - 3 cm
Chape en résine synthétique	Couleur: gris ciment Surface: dure, rugueuse Degré de brillance: mat	Non soluble aux acides (acide chlorhydrique à 5 %) non soluble aux solvants, susceptible de brûler	Liant: résines réactives bicomposant, résine époxy (PE), polyuréthane (PUR), polyester (PU), polyméthacrylate (PMA) Agrégats: sable quartzueux séché au feu, électro-corindon, carbure de silicium, poudre de quartz	0,5 - 3 cm





Rockfon[®] Canva[™]

PANNEAU MURAL, PARAVENT ACOUSTIQUE ET SÉPARATEUR SUSPENDU

Créez un design d'une finesse et d'une qualité acoustique exceptionnelles combinées dans un seul élément. La structure modulaire et la toile en polyester personnalisable et remplaçable permettent de s'adapter à tous changements de locataires ou fonctions d'une pièce.



HGC
POUR LA CONSTRUCTION

Les produits Rockfon
sont distribués par
notre partenaire HGC.



Système Tramex : mesure électronique de l'humidité



Carreaux/Clinker

Pour les sols à faible sollicitation, une couche de fond à base de résine époxy peut être appliquée. Il est recommandé de procéder à des tests d'adhérence préalables. Avant d'appliquer un primaire d'adhérence, le support doit être soigneusement nettoyé et poncé.

Si les sols en carrelage ou en clinker sont recouverts de peinture, il convient de tester l'adhérence de celle-ci. Si elle ne peut pas être garantie, elle doit être complètement éliminée (par ponçage, grenailage, etc.). Ensuite, les sols doivent être soigneusement nettoyés avant d'être repeints.

Contrôle du support

Malheureusement, tous les dommages importants causés sur des revêtements de sol sont dus à l'absence ou l'insuffisance de contrôle de support. Le peintre ne peut pas effectuer tous les contrôles cités ci-après. La pratique a toutefois démontré que l'applicateur doit impérativement contrôler et évaluer l'état de la surface (capacité d'absorption) et, surtout, l'humidité du support.

En cas de doute, il est possible de s'adresser aux fournisseurs de peintures, dont un grand nombre propose une assistance par exemple pour la mesure de la force d'adhérence.

Cela signifie qu'il faut savoir mesurer correctement et interpréter correctement les valeurs mesurées.

Humidité

Il faut tenir compte de l'humidité résiduelle du support ainsi que du risque de pénétration d'humidité en face arrière. Un taux d'humidité trop élevé peut entraîner la formation de bulles d'osmose dans le revêtement.



Méthode Darr (mesure de l'humidité)

La méthode Darr est une méthode de laboratoire précise pour déterminer la teneur en humidité des matériaux de construction. Elle est réalisée conformément à la norme DIN 52183 et fournit des valeurs absolues.

L'échantillonnage consiste à carotter ou à prélever un échantillon à l'aide d'un marteau et d'un burin (jusqu'à 3 cm de profondeur), à peser l'échantillon prélevé, à le sécher (l'échantillon est ensuite séché dans un four à une température pouvant atteindre 105 °C pendant 24 heures) et à le peser à nouveau. La différence de poids permet de déterminer, à l'aide d'un tableau de conversion, la teneur exacte en humidité du matériau prélevé.

Mesure de l'humidité avec un appareil CM

Pour cette opération, il convient de prélever avec un marteau et un burin un échantillon de la zone concernée. Une fois broyé et pesé avec exactitude, l'échantillon est placé avec des billes d'acier et une ampoule de carbure de calcium dans un récipient sous pression et bien

refermé. Le récipient est secoué avec vigueur afin que l'ampoule se casse. Une réaction chimique est obtenue: le carbure de calcium avec l'humidité contenue dans l'échantillon se transforme en gaz acétylène (inflammable). La pression de gaz qui en résulte est affichée par l'appareil et reprise dans une table de conversion qui permet d'obtenir le taux d'humidité en CM %.

Sur les surfaces de moins de 100 m², il convient de procéder à au moins trois mesures. Le prélèvement de l'échantillon doit se faire en prenant garde aux câbles des installations techniques. Les % indiqués par la méthode CM diffèrent de ceux de la «méthode Darr», dans laquelle l'échantillon est séché lentement dans une étuve jusqu'à ce que le poids exact de l'échantillon sans eau soit déterminé.

La méthode CM (de chantier), contrairement à la méthode Darr (de laboratoire), est plus simple, beaucoup plus rapide et a fait ses preuves dans la pratique. Les taux d'humidité indiqués dans les informations techniques des différents produits se réfèrent à cette méthode et peuvent généralement être délimités comme indiqué dans le tableau ci-dessous.



% en masse CM

Système de revêtement	% en masse CM	
	Étanche à la diffusion	Ouvert à la diffusion
Béton et chape en ciment	4 % au maximum	5 % au maximum
Chape en anhydrite	0,5 % au maximum	0,5 % au maximum
Chape en magnésite	2 - 4 % au maximum	
Chape xylolite	4 - 8 % au maximum	

Avant toute application du revêtement, il faut s'assurer que le support est propre et exempt de poussières et d'autres particules.

▶▶▶ Mesure d'humidité électronique

La méthode de mesure capacitive (mesure non destructive de champ de fréquence/plage de mesure jusqu'à 2 à 3 cm de profondeur) a fait ses preuves en tant que mesure d'humidité adaptée aux chantiers, par exemple avec l'humidimètre Tramex. Mais attention : les cavités, les fers d'armature, les canaux électriques, les sels, etc., dans le support peuvent fausser les valeurs mesurées.

Capacité d'absorption

Le sol à peindre doit avoir une capacité d'absorption suffisante. La façon la plus simple pour le contrôler est d'humidifier le sol à l'eau du robinet. Si le sol n'est pas absorbant ou s'il faut plus de 20 secondes pour que l'eau pénètre dans le

support, il faut en déterminer la cause et dans tous les cas effectuer un prétraitement mécanique adapté.

Laitance

Il faut détecter et ôter totalement les résidus de laitance. Souvent le contrôle d'interstices à l'aide d'une aiguille et d'eau du robinet suffit. Il y a presque toujours de la laitance si seul l'interstice s'assombrit. Dans l'idéal, prétraiter la surface par grenailage ou par un fort meulage.

Résistance à la compression

La durabilité des peintures dépend entre autres de l'utilisation ainsi que de la résistance à la compression du support présent. La mesure se fait à l'aide d'appareils spéciaux dont les peintres ne disposent pas habituellement. Les résistances à la compression sont jugées bonnes lorsqu'elles sont supérieures à 25 N/mm². En présence de valeurs inférieures, il faut procéder à une solidification, par exemple en appliquant un vernis incolore.

Force d'adhérence

Le mesureur d'adhérence permet de déterminer la force d'adhérence du support par rapport au revêtement. Pour ce faire, une forêt de carottage est utilisée pour forer à travers les éventuels revêtements.

Une pastille est alors collée sur la surface testée et tirée verticalement vers le haut avec l'appareil. La valeur mesurée ne doit pas être inférieure à 1,5 N/mm². Seule exception : les peintures acryliques monocomposant. Une valeur minimale de 1,0 N/mm² est suffisante pour ces revêtements. Les tests doivent être effectués à cinq endroits au moins et uniquement après la préparation du support.

Impuretés

Avant toute application du revêtement, il faut s'assurer que le support est propre et exempt de poussières et d'autres particules. Toutes les impuretés, comme agents de séparation, huiles, graisses, lubrifiants, résidus de produits chimiques et boues minérales, doivent être totalement éliminées.

Les impuretés contenues dans le support peuvent être éliminées par ponçage, meulage ou grenailage (voir la 3^e partie consacrée au prétraitement des supports). L'enlèvement des salissures huileuses peut se faire par décapage thermique suivi d'un grenailage ou par nettoyage chimique. Dans les cas extrêmes, il faut envisager la dépose du support et son remplacement par un mortier en résine synthétique.



Vérification du niveau et de la planéité

Ce contrôle est réalisé soit avec une règle et un coin de mesure, soit à l'aide d'un niveau (optique ou laser) par rapport à la hauteur. Les irrégularités sont détectées visuellement. Lors de l'utilisation de la règle et du coin de mesure, il faut s'assurer que le coin est toujours déplacé entre deux points hauts sous la règle et jamais sous l'extrémité libre de la règle. Les tolérances de planéité sont définies respectivement dans la norme Önorm B 2206 et DIN 18202.

Il faut tenir compte des tolérances de planéité plus sévères qui s'appliquent aux entrepôts à hauts rayonnages et qui sont réglés par la norme DIN 15185 Systèmes de stockage avec chariots de manutention guidés. En cas de défaut de planéité ou de niveau (par exemple 3 à 4 mm pour une distance de 1 m) il est possible d'y remédier en égalisant le support par raclage ou meulage. Les cavités et les trous importants peuvent être rebouchés et retouchés avec du mortier à base de résine synthétique.

Température d'application

En cas d'application de revêtements bicomposant, la plage de températures doit se situer entre 10° et 30° pour le matériau, le support et l'air ambiant. Pour les revêtements monocomposant, la gamme s'étend de 5° à 30°. Avec des températures plus basses, le durcissement ralentit et la dureté finale se dégrade. A cela s'ajoute l'éventuelle apparition de défauts visuels.

La présence de températures élevées réduit considérable-

ment la durée de vie en pot des revêtements bicomposant. Les revêtements monocomposant sèchent alors trop rapidement et s'étalent plus difficilement. La plage de températures idéale se situe entre 15° et 25°. La température peut être mesurée avec un thermomètre de surface en vente dans le commerce.

Humidité relative de l'air

Cette mesure correspond au rapport entre le contenu en vapeur d'eau de l'air et sa capacité maximale à en contenir à la même température. L'humidité relative de l'air est mesurée avec un hygromètre en vente dans le commerce. Pour les systèmes de scellement, il faut s'assurer que l'humidité relative de l'air se situe toujours entre 35 % et 70 %. Dans le cas contraire, l'eau contenue dans l'air peut entraîner une apparition de mousse. Veiller à une circulation d'air suffisante.

Point de rosée

A partir de l'humidité relative de l'air et de la température de l'air, il est possible de calculer, à l'aide d'un tableau des points de rosée, la température au point de rosée. Le point de rosée est la température à laquelle l'humidité de l'air se condense et une couche de rosée se forme à la surface revêtue. Selon la norme DIN 12944 (travaux de protection contre la corrosion), une marge de sécurité du point de rosée d'au moins 3 °C doit toujours être maintenue. Cela

peut provoquer une détérioration du revêtement. La présence de surfaces laiteuses et opaques est une caractéristique typique que la température est inférieure au point de rosée.

Fissures

Les fissures sont des ruptures dans la structure des matériaux de construction massifs, perceptibles à l'œil nu ou avec une simple loupe. Elles apparaissent lorsque les tensions dans la chape sont plus importantes que la résistance à la traction, par exemple

en raison de charges ou de déformations de retrait (séchage rapide). Les fissures peuvent entraîner des dommages,

d'où la nécessité de bien examiner le sol. Les fissures nécessitent, le cas échéant, un prétraitement particulier, au moyen d'une compression ou d'une injection. En règle générale, les fissures sont élargies par incision et rebouchées avec des matériaux adaptés.

Cavités

Les cavités ne sont pas visibles. Leur présence peut être détectée en tapotant sur le support (son sourd). Il est possible d'effectuer des tests rapides sur de grandes surfaces à l'aide de billes d'acier roulées sur la surface. Les cavités sont clairement audibles. Les petites cavités peuvent être comblées avec de la résine époxy (forage de la chape). En présence de cavités plus importantes, il faut casser

la zone concernée et la reboucher avec du mortier à base de résine synthétique.

Joint

Les joints d'ouvrage et de dilatation doivent absolument être repris. Il ne faut pas les sceller par adhérence.

Pour le Techno GR
Pierre-Yves Correvon

Sources : Wolfram Selter
Bosshard-Farben AG

Photos : PYC



En cas d'application de revêtements bicomposant, la plage de températures doit se situer entre 10° et 30° pour le matériau, le support et l'air ambiant.

MARMORAN



**Systèmes de façades
MARMOtherm / MARMOtec Ceramo**

Façades à revêtements rigides

Combinaison de formes et de couleurs vivantes,
design durable et efficacité énergétique.

www.ch.weber



LE
NOUVEAU
NUMÉRO
1

KNAUF

**GIFADOOR
EI30-RF1&RF1**

La meilleure protection
incendie pour gaine
technique

- Isolation acoustique jusqu'à 45dB
- 3 étapes de préfabrication
- Outil de planification

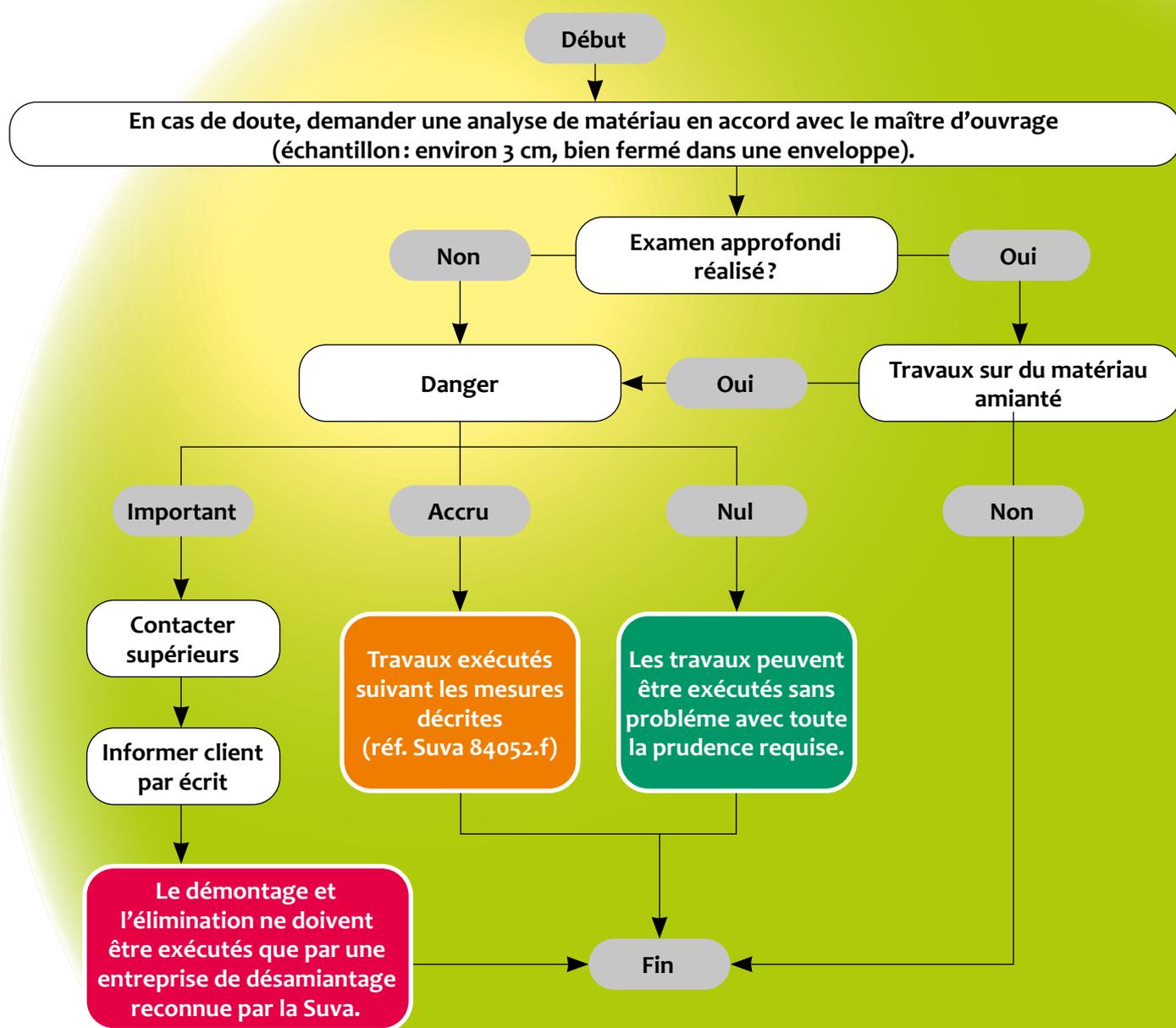


Brochure W474.ch
E-Mail:
gifadoor@knauf.com

Sécurité au travail

Comment procéder en présence d'amiante?

L'organigramme suivant s'applique aux travaux avec des produits en fibrociment, peintures et vernis, mastics de fenêtres, crépis, pâtes de remplissage et mastics, plaques de faux plafonds, panneaux légers, revêtements de sols et de murs, revêtements floqués, etc., susceptibles de contenir de l'amiante (mise en place avant 1990).



Pour des informations sur les mesures à prendre en matière de sécurité au travail dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud:

Solution de branche romande de la plâtrerie-peinture pour la sécurité au travail

FREPP - Tél. 027 322 52 60 - Fax 027 322 24 84 - www.frepp.ch - info@frepp.ch

Genève: F4S SA - GPG 058 715 32 11 - www.gpg.ch - gpg@fer-ge.ch

Carte de contrôle SIAC enfin mise en fonction!

- ✓ Pour tout le secteur de la construction
- ✓ Pour toute la Suisse
- ✓ Pour tous les futurs chantiers

La carte SIAC de contrôle de conformité des collaborateurs des entreprises de toute la Suisse est enfin disponible et entre en vigueur immédiatement. Ces cartes permettront de contrôler dans tous les cantons romands aussi bien les entreprises locales que les Bernoises ou Soleuroises. Toutes les entreprises auront enfin des conditions de concurrence équitables et contrôlables. Après un délai de mise en route, les entreprises dont les collaborateurs ne disposeront pas de telles cartes seront contrôlées et amendées en cas d'infraction. Plus tôt, tous les acteurs de la construction seront en possession de ces cartes, plus tôt le travail au noir, souterrain et illicite, sera éradiqué au bénéfice des entreprises respectueuses des conditions de travail de leur branche.

Concrètement, au 1^{er} juin de cette année, les données concernant toutes les entreprises assujetties à la CCT SOR déclarée de force obligatoire seront livrées à SIAC. Voici les points les plus importants.

Qui est SIAC?

Le Système d'information alliance construction (SIAC, www.isab-siac.ch) est organisé en tant qu'association paritaire. Les membres de SIAC sont, à quelques exceptions rares, toutes les associations du secteur principal de la construction et du second œuvre; donc également les partenaires sociaux de la CCT du Second œuvre romand. Les partenaires sociaux se sont fixé pour objectif d'accroître la transparence dans l'environ-

nement toujours plus exigeant du secteur de la construction. SIAC doit notamment promouvoir une concurrence loyale et soutenir les entreprises respectueuses de leurs obligations.

La plateforme SIAC met à disposition des informations sur l'assujettissement et le contrôle dans le domaine de l'application des CCT pour les différentes entreprises, conformément à la protection des données. Elle permet d'une part l'établissement automatisé d'attestations CCT actualisées, que chaque entreprise peut télécharger directement du portail en tout temps via un accès individuel. D'autre part, des cartes SIAC peuvent être commandées pour les employés(-es).

Vous trouverez de plus amples informations sur le système d'information directement sur www.isab-siac.ch.

L'attestation CCT via SIAC

Les attestations CCT SIAC se basent sur des normes minimales transparentes largement ancrées au niveau suprarégional et interprofessionnel. Elles fournissent des informations comparables sur le respect de la CCT DFO des entreprises: d'une part, elles montrent qu'une entreprise s'est acquittée de ses obligations auprès des organes d'exécution (votre commission paritaire régionale) ou qu'il existe encore des obligations en suspens. D'autre part, des informations sont données sur l'étendue d'un contrôle passé ainsi que sur l'état des dettes qui, le cas échéant, en découlent. Il est également indiqué si une procédure de contrôle est en cours. Enfin, l'attestation CCT indique sommairement dans quelle mesure une entreprise respecte la

La plateforme SIAC met à disposition des informations sur l'assujettissement et le contrôle dans le domaine de l'application des CCT pour les différentes entreprises, conformément à la protection des données.



CCT. Jusqu'à présent, c'était votre commission paritaire qui établissait les attestations CCT. Dorénavant, ce service sera disponible sur la plateforme SIAC.

Carte SIAC

Après votre premier enregistrement, vous avez également la possibilité de commander des cartes SIAC individuelles pour vos employés(-es). Sur la carte sont notamment enregistrées les principales informations sur votre entreprise et les données disponibles pour l'attestation CCT, ainsi que les données personnelles de chaque employé(-e). Le maître d'ouvrage dispose ainsi d'une indication fiable concernant les personnes qui travaillent pour votre entreprise, et les organes de contrôle pourront à l'avenir effectuer des contrôles beaucoup plus efficaces sur le chantier. De plus, il est possible d'enregistrer un contact d'urgence qui peut être contacté en

cas d'accident par exemple. Ces données ne peuvent être déposées et consultées que par votre entreprise.

Votre accès à SIAC

Les informations concernant l'assujettissement et les contrôles de toutes les entreprises assujetties à la CCT SOR seront transmises par canton dès le 1^{er} juin 2023 à SIAC. Dès que ceci sera fait, vous recevrez une lettre de SIAC. Avec cette lettre de bienvenue, vous recevrez votre code d'enregistrement personnel. Dès que vous vous serez inscrit sur la plateforme, vous aurez accès aux données qui ont été transmises à SIAC concernant votre entreprise. Celles-ci peuvent également être consultées par les organisations autorisées (par exemple les organismes adjudicateurs). Si les données sont complètes, vous pouvez à tout moment consulter ou télécharger votre attestation CCT ac-

tuelle sous www.isab-siac.ch. Si vous souhaitez télécharger une attestation pour la première fois et que vous recevez le message «les données disponibles sont insuffisantes», vous avez la possibilité de faire une demande de complément directement sur la plateforme. Veuillez lire attentivement la lettre de bienvenue de SIAC et la conserver; elle contient des informations im-

portantes sur le système et vos informations d'accès.

Si vous avez d'autres questions, veuillez vous adresser à votre commission paritaire compétente ou à la commission paritaire du Second œuvre romand.

FREPP Info

QUE FAIRE POUR LA SUITE?



BAPTISTE MONNARD
Président FREPP et CPP-SOR

Dans un avenir proche, la carte SIAC deviendra un sésame indispensable pour toute entreprise désireuse d'accéder à des chantiers d'une certaine importance. Nous invitons donc les membres FREPP à entreprendre de suite les démarches pour l'obtention des cartes SIAC.

Information sur D'Orlando GPI SA

Dans le cadre de l'annonce du dépôt de bilan de Claudio D'Orlando SA, l'entreprise D'Orlando GPI SA souhaite distinguer cette situation de celle de l'entité D'Orlando GPI SA, saine et active dans un tout autre secteur, la gypserie peinture, qui ne rencontre pas les mêmes difficultés.

Nous tenons à apporter une clarification importante. D'Orlando GPI SA n'a aucun lien juridique ou économique avec Claudio D'Orlando SA. Elle n'est donc en aucun cas solidaire de cette dernière. Les deux entités n'ont que pour partie les mêmes actionnaires. La décision de cesser l'activité du gros œuvre n'a donc aucune incidence sur l'activité plâtrerie et peinture. A cet égard, nous sommes heureux et rassurés d'avoir d'ores

et déjà reçu le plein soutien de nos clients et de nos principaux fournisseurs, qui renouvellent leur confiance à D'Orlando GPI SA, témoignant ainsi que la distinction entre les entités a été bien comprise par certains acteurs du secteur.

François Culot, directeur de l'entreprise depuis sa création, déclare: « Le secteur et le modèle économique de D'Orlando GPI SA permettent de maintenir une activité pérenne et d'avoir

des perspectives rassurantes à long terme. Notre entreprise est présente dans le canton de Genève depuis 2015 et a connu une croissance constante année après année que nous souhaitons stabiliser ».

Dans ce contexte, D'Orlando GPI SA et ses actionnaires ont la ferme volonté de maintenir et de développer ses activités dans un climat plus favorable, de rassurer clients et fournisseurs sur sa capacité à

délivrer un travail de qualité, comme depuis 2015, et honorer tous ses engagements, de préserver l'emploi de plus de 200 personnes qui font vivre cette entité au quotidien et, enfin, par un travail de qualité déjà largement reconnu, poursuivre ses excellentes relations commerciales.

Christian D'Orlando

Fabrice D'Orlando

François Culot

Agenda 2023

- | | |
|---------------------|--|
| 25 août | Assemblée des délégués FREPP à Neuchâtel |
| 11 septembre | Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines) |
| 6 octobre | Assemblée générale AFEPP (FR) |
| 22 octobre | Elections fédérales 2023 |
| 4 décembre | Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines) |

Agenda 2024

- | | |
|-----------------|--------------------------------------|
| 26 avril | Assemblée générale AVMP (VS) |
| 6 juin | Assemblée générale ANEPP (NE) |

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

Impressum

Editeur: Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

Périodicité: trimestrielle

Abonnement: Fr. 39.20 par année (HT)
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

Direction

Marcel Delasoie, directeur
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

Edition et administration

Romy Hintz, adjointe de direction
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84
romy.hintz@frepp.ch

Rédaction et conception

Xavier Saillen, responsable d'édition
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

Publicité

Suisse alémanique: Stumpp Medien AG
T 044 858 38 00 – info@stumppmedien.ch
Suisse romande: Camille Husson Stengel
T 079 954 27 70 – camille@frepp.ch

© Copyright FREPP

Photo de couverture: © Nicolas Sedlatcheck
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.

L'union fait la force

Claude Bonvin et Fils SA à Lens a décidé de collaborer avec une société du Haut-Plateau afin de diversifier et renforcer leurs activités dans le région de Crans-Montana.

Venance Bonvin, maître plâtrier, architecte d'intérieur, diplômé en commerce et directeur de l'entreprise Claude Bonvin et Fils SA (environ 40 collaborateurs), entreprise créée par son père il y a 56 ans, a choisi de s'unir à François Thébault, compagnon du devoir et créateur de l'entreprise FTR Rénovations Sàrl (une dizaine de collaborateurs) afin de partager leur savoir-faire et ainsi répondre à une clientèle toujours plus exigeante. Nous leur avons posé quelques questions.

Envisagez-vous de fusionner vos deux sociétés ?

Non, pas dans l'immédiat. Nous souhaitons nous apporter une complémentarité en collaborant pour apporter des réponses encore plus efficaces à nos clients et partenaires. Nous allons mutuellement nous amener du soutien afin de renforcer les atouts de chacune de nos sociétés.

Nous gardons d'ailleurs l'identité de nos sociétés respectives.

Que pensez-vous apporter l'un à l'autre ?

Venance Bonvin : Je pense que mon expérience et ma sagesse en tant qu'acteur de la profession depuis bientôt 30 ans sur la place sont des atouts qui peuvent nous être utiles.

François Thébault : Ma dynamique

et ma vision jeune de la gestion du personnel sont mes forces. J'ai également beaucoup d'énergie à partager.

Avez-vous peur qu'il y ait une confusion vis-à-vis de vos clients ?

Nous ne le pensons pas. Nous sommes très attachés à chacune de nos identités ainsi qu'à la relation de confiance que nous avons su créer avec nos clients. Chacune de nos sociétés garde sa personnalité.

Comment avez-vous présenter ce développement à vos collaborateurs ?

Nous espérons qu'ils pourront profiter de cette nouvelle collaboration pour développer encore davantage leurs compétences et leur expérience et qu'ils soient fiers de pouvoir être les acteurs de cette appartenance. Nous nous efforçons

à ce que chacun d'entre eux trouve sa place au sein de cette nouvelle collaboration et ainsi créer une ambiance familiale. Notre but est de continuer à apporter à nos clients le meilleur service possible en étant à leur écoute et satisfaire leurs attentes, de développer différents Showroom, de proposer le savoir de l'architecture d'intérieur afin d'offrir un service spécialisé et de soutien.

Quelles devises vous correspondent le mieux ?

« L'art d'autrefois par les artisans de demain. »

« La satisfaction de notre clientèle est notre but essentiel. »

« Nos spécialistes seront interprètes de vos plus beaux rêves et les réaliseront. »

Quelle est la suite à moyen terme ?

Nous souhaitons créer des synergies dans tous les secteurs de nos entreprises, dont la gestion pour commencer, afin d'être encore plus performants.

Et à long terme ?

V.B. : Dans 10 ans, j'atteindrai l'âge de la retraite. Cette collaboration entre nos deux sociétés permettra d'assurer la pérennité de mon entreprise.

F.T. : Pourquoi ne pas envisager une réelle fusion et créer une seule entité ?

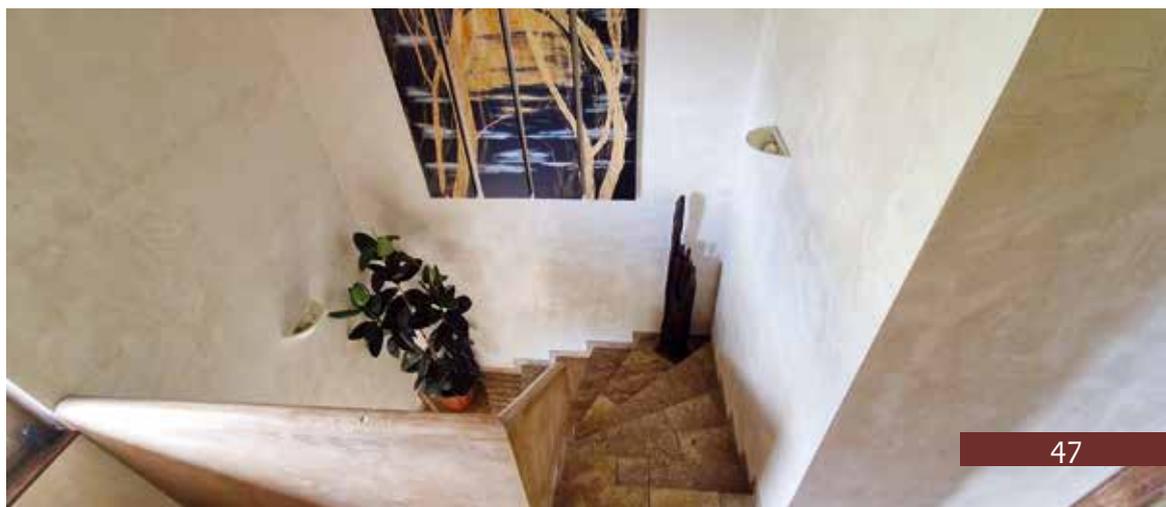
Et si la collaboration ne fonctionne pas ?

Nous avons pensé à ce cas de figure en prenant toutes les mesures nécessaires pour éviter tout dégât collatéral.

Aujourd'hui nous avons décidé d'avancer ensemble, pour une durabilité sur le long terme.

FREPP Info

Aujourd'hui nous avons décidé d'avancer ensemble, pour une durabilité sur le long terme.



BULLETIN D'INSCRIPTION

aux cours préparatoires «Chef de chantier» peintre - JANVIER 2024

CC-05

Participant(e)

Politesse: M^{me} M^{lle} M.

N° AVS: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Pays: _____

Tél.: _____

e-mail: _____

Etat civil: Célibataire Marié Divorcé

Date de naissance: jour _____

mois _____

année _____

Nationalité: _____

ORIGINE - Commune: _____

Canton / Pays: _____

Banque / Poste: _____

IBAN: _____

Activité professionnelle

Profession actuelle: _____

Taux d'activité: _____

CFC de: _____

Année: _____

Canton: _____

Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Année: _____

Employeur

Raison sociale: _____

Rue: _____

Case postale: _____

NPA: _____

Localité: _____

Canton: _____

Tél.: _____

VEUILLEZ JOINDRE UNE COPIE DE VOTRE CFC À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

ainsi que tout autre diplôme dont vous disposez

- Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début de la formation sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.
- Tout cours préparatoire débuté est entièrement dû.
- La commission se réserve le droit de ne pas ouvrir une formation qui réunirait un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Le nombre de place étant limitées, un concours d'entrée pourrait être organisé le cas échéant.
- Les prix ainsi que les diverses subventions seront communiqués lors de la soirée d'information.

Lieu et date: _____

Signature: _____

(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus)

Retournez ce document accompagné d'une copie de votre CFC à:

FREPP – Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture

Service de la formation – Rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

ou par e-mail à xavier.saillen@frepp.ch – T 027 322 52 66 – F 027 322 24 84



FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

LES VRAIS PROS!

... assurent la formation de leurs collaborateurs et apprentis.

Formation professionnelle supérieure

La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, travaille à l'élaboration des règlements d'examen pour les trois parties du cursus de la formation professionnelle supérieure en peinture et plâtrerie, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.

Les nouveaux règlements d'examen pour la formation de chef de chantier sont aujourd'hui terminés et ceux du brevet fédéral de contremaître et de la maîtrise fédérale sont à bout touchant.

Les derniers examens pour le diplôme de maître peintre avec une formation modulaire ont eu lieu entre la fin avril et le début du mois de mai 2023 et concernant le brevet fédéral de contremaître peintre, les derniers examens sous cette forme se dérouleront en août 2023. A partir de là, les formations se dérouleront avec des cours préparatoires et un examen classique à la fin de la formation.

Les dates des prochains examens vous sont d'ailleurs communiquées ci-dessous.

Chef de chantier

Que ce soit pour le métier de peintre ou de plâtrier, les cours préparatoires se déroulent sur une période de 12 à 15 mois environ. Les candidats seront préparés à l'examen final qui comprendra une épreuve écrite, un oral et une partie pratique.

Brevet fédéral de contremaître

Le peintre devra réaliser un travail de projet imposé en classe puis passer un oral et un écrit. Une partie pratique plus spécifique lui sera également demandée à l'exa-

men final. Concernant le métier de plâtrier, le règlement est toujours en cours d'élaboration.

Maîtrise fédérale

Ces examens ne devraient pas beaucoup changer, soit un travail de diplôme à préparer à domicile avec une présentation et un entretien professionnel, mais avec une épreuve écrite en plus, étant donné qu'il n'y a plus d'examen de module.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, formation, formation professionnelle supérieure.

Xavier Saillen
FREPP

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet, formation, formation professionnelle supérieure.

Prochaines dates d'examen

(pour plus d'information, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP)

Peintre

Chef de chantier

Examen écrit: 20 et 27 janvier 2024 (matin)
Examen oral: 20 et 27 janvier 2024 (après-midi)
Examen pratique: 8 et 9 février 2024 (journée)

Brevet fédéral de contremaître

Défense du travail de brevet: 28, 29 et 30 août 2023
(Examen final avec formation modulaire)

Plâtrier constructeur à sec

Chef de chantier

Examen oral: 3, 4 et 5 octobre 2023 (durant les cours)
Examen pratique: 9, 10, 11 et 12 octobre 2023 (journée)
Examen écrit: 11 et 12 janvier 2024 (matin)

Brevet fédéral de contremaître

Examen pratique: 25, 26, 27 et 28 mars 2024 (journée)
Examen oral: Durant l'examen pratique

NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité...



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

La FREPP félicite les nouveaux MAÎTRES PEINTRES

DIPLÔMÉS

Cyril Bernasconi, Courtételle JU
Xavier Bifrare, Collombey VS
David Comby, La Chaux-de-Fonds NE
Jonathan Filipe Dos Santos L., St-Pierre-de-Clages VS
Adrien Ferrini, Echallens VD
Nicolas Jaquier, Grandson VD
Jacky Koller, Courfaivre JU
Salvino Vittorio Mancuso, Bussigny VD
Robin Perseghini, Estavayer-le-Lac FR
Axel Perseghini, Morens FR
Kevin Thum, Rochefort NE
Diego Tomaselli, Delémont JU

ENTREPRISES

Rémy Bernasconi SA, Courtételle
Tagan Peinture SA, Bex
Comby Sàrl, La Chaux-de-Fonds
Jonathan Dos Santos Peinture, St-Pierre-de-Clages
Gypserie Peinture Ferrini SA, Echallens
Jaquier Sàrl, Yverdon-les-Bains
Chappuis Thierry Sàrl, Delémont
Mancuso Sàrl, Bussigny
Perseghini SA, Estavayer-Le-Lac
Perseghini SA, Estavayer-Le-Lac
Buschini SA, Neuchâtel
Entreprise de peinture Diego Tomaselli, Delémont

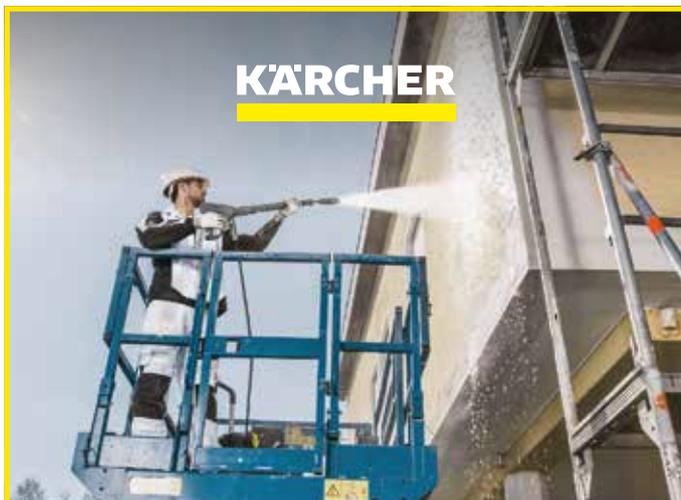
CHEFS DE CHANTIER PEINTRES

DIPLÔMÉS

Matt Maimone, Romont FR
Syla Getoar, Lausanne VD

ENTREPRISES

Gypserie-Peinture Massardi SA, Romont
HB Plâtrerie-Peinture SA, Villars-Ste-Croix



BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

kaercher.ch



Solution logicielle globale pour les entreprises de plâtrerie et peinture



www.sorba.ch



swiss made software

JUIN ET JUILLET ECHAFAUDAGE ROULANT EN ALUMINIUM



p.ex. échafaudage roulant
Dimensions : 0,75x2,00x6,30m travail
Fr. 4'937.- **Fr. 3'949.- HT**



p.ex. échafaudage roulant
Dimensions : 1,35x2,50x8,30m travail
Fr. 8'207.- **Fr. 6'566.- HT**



p.ex. échafaudage roulant avec escalier
Dimensions : 1,35x2,50x6,30m travail
Fr. 9'407.- **Fr. 7'286.- HT**

-20%

Echafaudages selon nouvelles normes EN/1004 2021 et SUVA
Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valables en juin et juillet, hors taxes et livraison

AE Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • info@elevatique.ch

☎ 021 711 77 77 • ☎ 021 711 77 78 • www.elevatique.ch



fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture
FREPP

Partenariat commercial, notre offre

- ➔ Un quart de page vertical (90x132 mm)
- ➔ Parution toute l'année dans le FREPP Info (4 éditions)
- ➔ Editions de mars, juin, septembre et décembre
- ➔ Une invitation à l'assemblée des délégués FREPP
- ➔ Au prix de Fr. 2000.- (hors taxes)

Contact: 027 322 52 66 - info@frepp.ch

DEVIENS
PLÂTRIER



Les Vrais Pros



lesvraispros



#LesVraisPros



lesvraispros



UNE PLAQUE POUR TOI?

FORMATION
PLÂTRIER
CONSTRUCTEUR À SEC

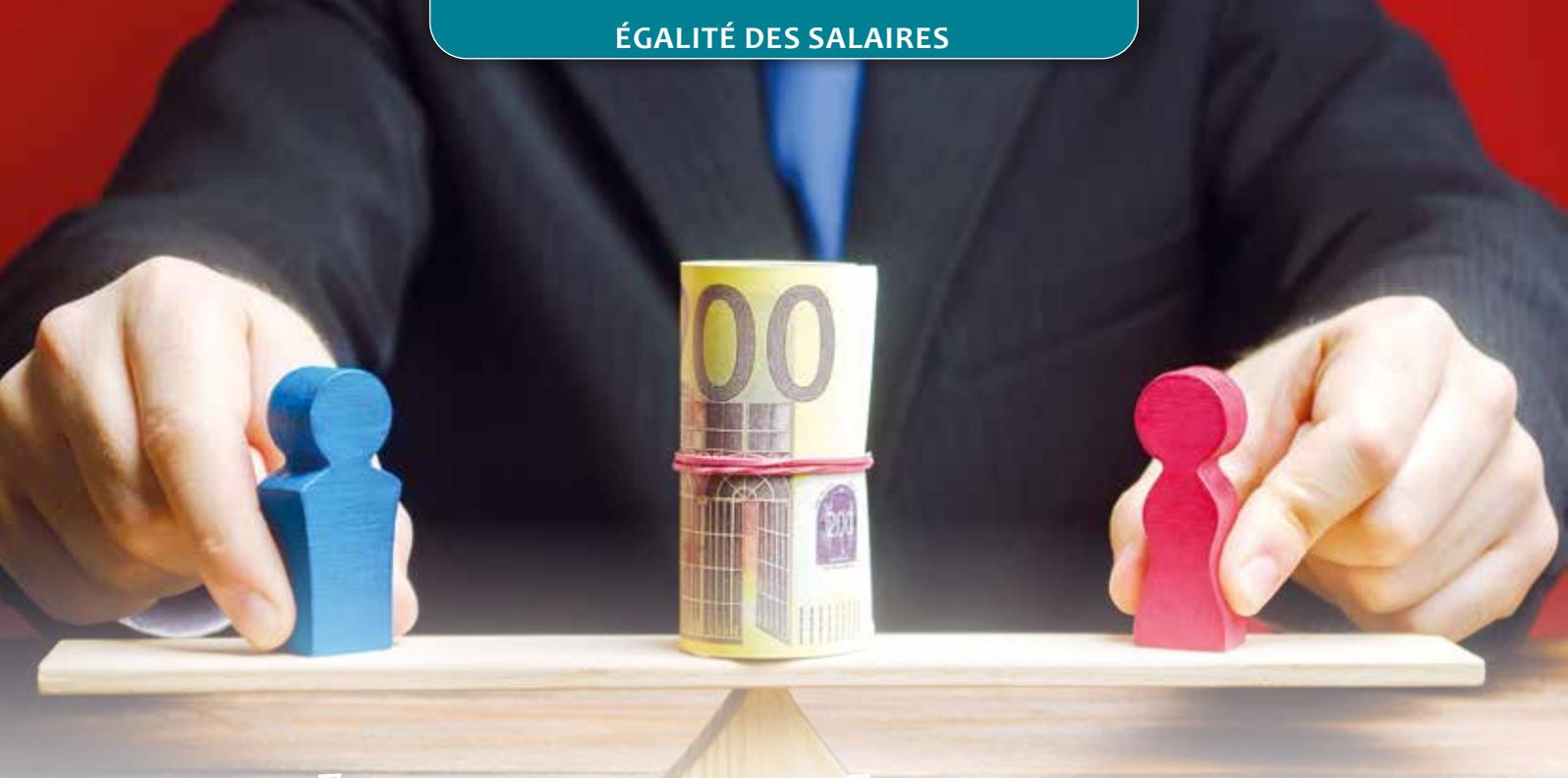


FREPP

fédération suisse romande
des entreprises de plâtrerie-peinture

www.lesvraispros.ch

LES VRAIS PROS
RECRUTENT



La plus grande analyse des entreprises est positive

Une enquête de l'université de Saint-Gall commandée par l'Union patronale suisse démontre que 99,3 % des entreprises analysées respectent la loi sur l'égalité. Il faut néanmoins persévérer dans les efforts visant à réduire les différences de salaire entre femmes et hommes.

Avec la loi fédérale révisée sur l'égalité entre femmes et hommes, les employeurs dont l'effectif est de 100 collaboratrices et collaborateurs ou davantage ont eu l'obligation de procéder tous les quatre ans à une analyse de l'égalité salariale. Les résultats de cette analyse doivent être vérifiés par un organisme indépendant et communiqués au personnel et aux actionnaires avant fin juin 2023

au plus tard. Le débat sur la classification des résultats est déjà largement engagé alors que nous ne disposons pas d'une vue d'ensemble représentative jusque-là. La plus grande collection de données à ce jour sur les analyses de l'égalité salariale dans les entreprises suisses apporte désormais les réponses à de nombreuses questions en suspens.

615 entreprises analysées

Le Centre de compétence de la diversité et de l'inclusion (CCDI) de l'université de Saint-Gall a procédé, pour le compte de l'Union patronale suisse (UPS), à une enquête auprès des entreprises employant 100 personnes et plus. Cette démarche

a permis de réunir les résultats des analyses d'égalité salariale de 615 entreprises en tout qui emploient près de 550 000 personnes. L'enquête couvre dix pour cent environ des entreprises tenues d'effectuer une analyse d'égalité salariale. Comme différentes méthodes sont utilisées pour recenser l'égalité salariale, l'analyse détaillée du CCDI se concentre sur les entreprises qui ont utilisé l'instrument d'autocontrôle Logib mis au point par la Confédération. C'est en effet la méthode la plus répandue qui a été appliquée par 461 des entreprises interrogées. Il apparaît en même temps que la grande majorité des entreprises qui utilisent d'autres méthodes res-

pectent elles aussi les exigences de la Confédération. 89 pour cent des entreprises qui n'ont pas utilisé Logib ne présentent donc pas d'effet de genre.

Différence de salaire inexplicée de 3,3 %

Compte tenu des critères spécifiquement professionnels et personnels, la collection de données révèle une différence de salaire inexplicée de 3,3 pour cent en moyenne. Sur 461 entreprises en tout qui ont utilisé Logib, 458, soit 99,3 pour cent, respectent les prescriptions de la loi sur l'égalité. Seules trois entreprises ont dépassé le seuil de tolérance de cinq pour cent fixé par la Confédération.

L'enquête démontre que les exigences de la Confédération sont respectées dans la grande majorité des cas, tous secteurs économiques et toutes régions confondus. Des disparités existent certes, mais elles oscillent dans une fourchette très étroite et se situent dans la tolérance.

Les employeurs respectent leurs engagements

Les employeurs se sentent confortés à divers égards par ces résultats positifs. L'enquête démontre en effet que les chiffres qu'utilisent les syndicats dans le débat politique au sujet de la différence de salaire inexplicée sont exagérés. Il s'avère en même temps que la réalité des entreprises en matière d'égalité salariale est nettement plus positive que ce que laissent entrevoir les chiffres de l'enquête suisse sur la structure des salaires ESS de l'Office fédéral de la statistique. L'UPS

souhaite que ces chiffres positifs de la réalité des entreprises soient eux aussi pris en compte dans le débat politique. «Les entreprises ont fait de gros efforts pour combattre la discrimination salariale en raison du sexe», explique Valentin Vogt, président de l'UPS.

Il faut néanmoins persévérer dans les efforts visant à réduire les différences de salaire entre femmes et hommes. C'est aux causes qu'il faut s'en prendre. Parmi celles-ci, il y a essentiellement les parcours professionnels discontinus qui sont nettement plus fréquents chez les femmes que chez les hommes. Dans cette optique, il faut créer des conditions-cadres permettant aux femmes de participer de la même façon à la vie active que les hommes. La compatibilité entre vie privée et vie professionnelle est primordiale. «Si, a fortiori, davantage de femmes investissent dans les professions jusque-là dominées par les hommes pour y faire leur carrière professionnelle, les différences de salaire continueront de diminuer dans les prochaines années», explique Daniella Lützel Schwab, responsable du secteur Marché du travail de l'UPS.

Différence de salaire explicable et inexplicable

L'existence de différences de salaire entre femmes et hommes n'est pas pour autant synonyme de discrimination. Ce sont des critères spécifiquement professionnels et personnels qui sont en effet à l'origine des différences de salaires. Cette différence de salaire explicable prend ainsi en compte des aspects tels

que l'échelon hiérarchique, la formation ou l'expérience professionnelle potentielle. C'est quand une différence de salaire subsiste après élimination de ces critères explicables admis qu'on est en présence de la différence de salaire inexplicable. Une différence de salaire inexplicée ne permet pas automatiquement de conclure à une discrimination salariale parce que d'autres critères déterminants pour le salaire qui ne sont pas pris en compte entrent en jeu.

Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) et analyses de salaire en entreprise

L'ESS de l'Office fédéral de la statistique sert d'analyse nationale des différences de salaire entre femmes et hommes. Elle compare les salariées présentant des caractéristiques similaires sur l'ensemble des entreprises. L'analyse d'égalité salariale en entreprise, par contre, ne compare que les salariées de la même entreprise et présentant des caractéristiques similaires. L'analyse interne n'est ainsi pas influencée par d'éventuelles différences des niveaux de salaire entre les entreprises. Les différences de méthodologie donnent des résultats différents qui ne sont pas directement comparables. Les analyses d'égalité salariale internes dépeignent ainsi la réalité des entreprises de façon nettement plus fiable.

99,3 % respectent les prescriptions de la loi sur l'égalité. Seules trois entreprises ont dépassé le seuil de tolérance de 5 % fixé par la Confédération.

ÉVOLUTION DES CHIFFRES D'AFFAIRES: LE ZÉNITH SEMBLE AVOIR ÉTÉ FRANCHI

- Etat de l'indice au 2^e trimestre 2023: 153
- Variation par rapport au trimestre précédent: -2,4 % ↘
- Variation par rapport au même trimestre 2022: +1,1 % ↗

Année:	2021			2022				2023		Variation en point d'indice p.r.		
	Trimestre:	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	1 ^{er} trim. 2023	2 ^e trim. 2022
Indice de la construction		142	145	150	148	152	158	161	157	153	-2,4 % ↘	+1,1 % ↗
Indice du bâtiment		113	120	128	122	125	136	133	125	127	+2,1 % ↗	+1,9 % ↗
Construction de logements		115	124	128	120	124	130	123	115	120	+3,8 % ↗	-3,3 % ↘
Construction industrielle et commerciale		125	132	141	143	139	148	142	130	131	+0,5 % ↗	-6,1 % ↘
Indice du génie civil		185	180	183	185	190	189	201	203	191	-6,3 % ↘	+0,4 % ↗

Au 2^e trimestre 2023, l'indice de la construction a légèrement progressé de 1,1 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Après correction des effets saisonniers et calendaires, les chiffres d'affaires du secteur principal de la construction ont néanmoins enregistré un nouveau repli de 2,4 % en glissement trimestriel. Cette évolution est surtout imputable au génie civil, avec un recul

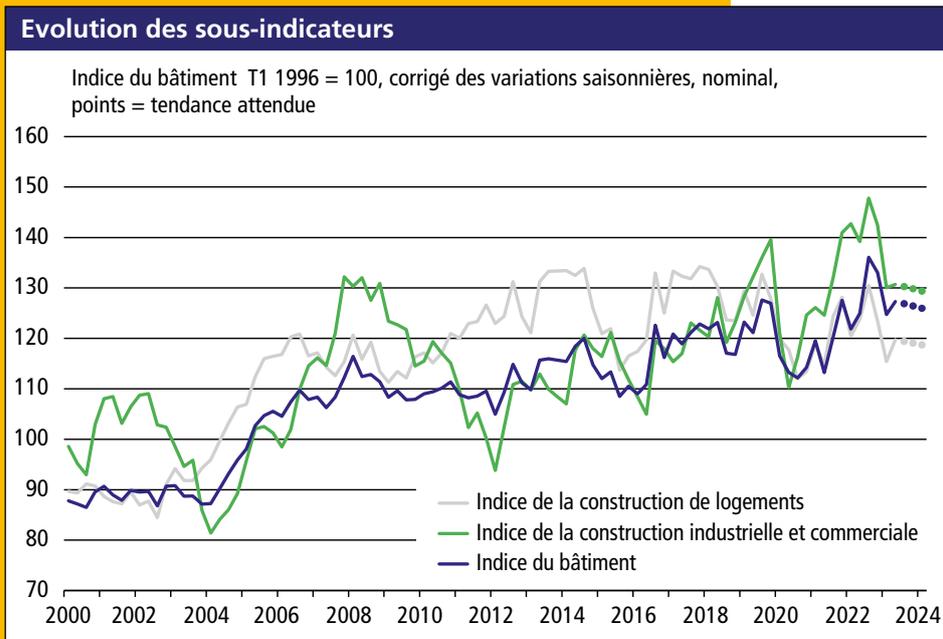
de 6,3 %, et à la construction de logements, qui va sans doute aussi s'inscrire en baisse sur l'année. Les prix des matériaux, qui ont grandement contribué à la hausse des chiffres d'affaires (CA) nominaux ces derniers trimestres, sont récemment retombés sous leurs niveaux de 2022. Aucune détente rapide ne semble en revanche en vue en matière de pénurie de personnel qualifié, qui constitue

aujourd'hui le principal frein à la performance dans la branche de la construction. Le financement des projets devrait continuer de se renchérir, puisque de nouveaux relèvements par la BNS sont attendus en juin et septembre, qui pourraient porter le taux directeur à 2,25 %. Aucune inversion de la tendance n'est en outre décelable dans la construction de logements neufs, qui parvient de plus en plus

difficilement à couvrir la demande, ce qui fait craindre une pénurie. Tous les échelons politiques sont conscients de cet état de fait et les voix exigeant des mesures visant à rendre la construction de logements plus attractive et à accélérer la densification postulée – surtout dans les centres et leur périphérie – se multiplient. La mise en œuvre de mesures concrètes devrait toutefois prendre un certain temps, tout comme l'apparition des premiers effets.

LE BÂTIMENT PUBLIC S'INSCRIT EN SOUTIEN

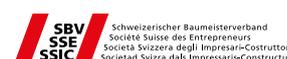
Au 2^e trimestre 2023, l'indice du bâtiment a progressé de 2,1 % en glissement trimestriel, surtout grâce à la construction de logements (+3,8 %). Les CA du bâtiment public vont stagner à un niveau élevé, le nombre de grands projets demeurant important. Le permis de construire pour le nouveau bâtiment de la clinique gynécologique et pédiatrique de l'Hôpital cantonal de Lucerne a p. ex. été délivré en avril. L'inauguration est prévue en 2026 et le volume d'investissement s'élève à 190 millions de francs. La dynamique reste atone dans la construction de logements neufs, tandis que les impulsions dans la construction industrielle et commerciale émanent toujours de projets spécifiques, comme les centres logistiques ou de données. La somme sur 12 mois des demandes



de permis de construire déposées pour la construction de surfaces de bureaux a chuté à son plus bas niveau depuis 20 ans. En revanche, les investissements dans l'existant

sont à la hausse, une évolution sans doute liée à l'attention accrue portée à la durabilité et la modification des exigences liées aux modèles de travail multilocaux.

Sources:



LA CONSTRUCTION PUBLIQUE MAINTIENT LES CA ÉLEVÉS

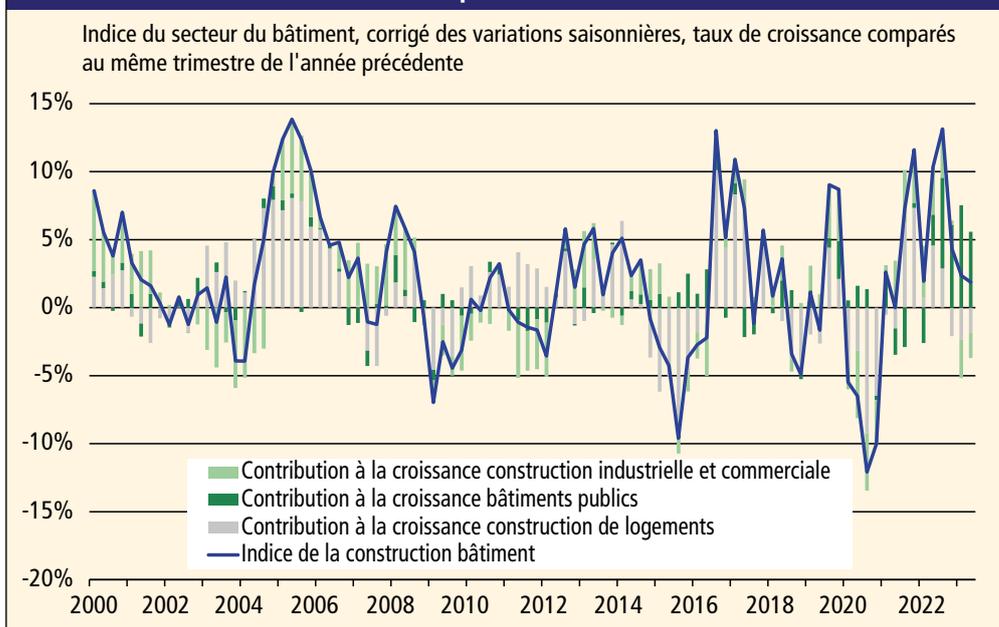
Au 2^e trimestre 2023, l'indice du bâtiment dépassait de 1,9 % le niveau du même trimestre

de l'année précédente. Cette progression est intégralement imputable au bâtiment public

(+42,5 %), alors que des replis sont anticipés pour la construction industrielle et commerciale

(-6,1 %) et le logement (-3,3 %). Mesurées à l'aune des projets autorisés à la construction (+3,6 %) et des demandes de permis de construire (+3,7 %) ces 12 derniers mois, les perspectives restent certes solides, mais les grandes impulsions font défaut. L'horizon se révèle plus menaçant dans le logement neuf, où les volumes d'investissement des projets autorisés à la construction demeurent inférieurs de 6,4 % à leurs niveaux de 2022. Le secteur public et le segment transformation, extension et rénovation restent les principaux piliers du bâtiment (voir plus bas).

L'indice de la construction en comparaison annuelle

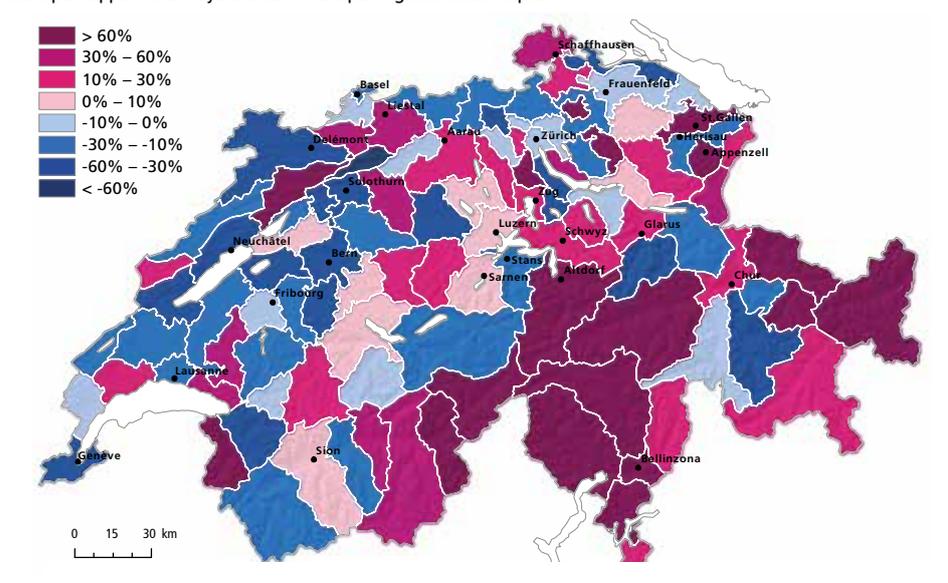


NOUVELLES CONSTRUCTIONS: AXES PRIORITAIRES

Le volume d'investissement des demandes de permis de construire fait office d'indicateur de la demande régionale de prestations de construction. À l'échelon national, l'activité de planification a totalisé un volume de 19,7 milliards de francs ces six derniers mois, dépassant ainsi de 8,5 % la moyenne sur dix ans. Pourtant, 54 des 110 régions économiques du pays ont enregistré un volume d'investissement inférieur à la moyenne. La faible activité dans une grande partie de la Suisse occidentale est particulièrement notable, mais le nombre de demandes déposées pour de nouveaux projets a aussi diminué dans de nombreux secteurs entre Zurich et Bâle. L'activité de planification se révèle en revanche supérieure à la moyenne

Pôles régionaux de la demande dans le bâtiment

Demandes de constructions nouvelles, écart du volume des demandes de permis de construire de ces 6 derniers mois par rapport à la moyenne sur 10 ans par régions économiques



dans le Tessin et le Haut-Valais, ainsi que dans une partie des Grisons et de la Suisse centrale. En février 2023, les CFF ont p. ex. déposé la demande de

permis de construire pour un nouvel atelier de maintenance à Castione, près de Bellinzone. Ce projet d'une superficie de 62 000 m² doit être achevé en

2026 et affiche un volume d'investissement prévu de 580 millions de francs.



**La boutique en ligne
pour les peintres et
les plâtriers**

PIROSIG

Tout en stock - livraison rapide

shop.pirosig.ch

« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,
non pas par la force mais par la persévérance ».

H. Jackson Brown

Gessler

1859

PLUS DE 160 ANS
D'IMPRIMERIE

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion
Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages
Tél. 027 327 72 33 - info@gessler.ch - www.gessler.ch

BULLETIN DE COMMANDE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion,
par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch

- | | |
|---|------------|
| <input type="checkbox"/> 4° de couverture | Fr. 3500.- |
| <input type="checkbox"/> 1 page annonce | Fr. 2500.- |
| <input type="checkbox"/> ½ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale | Fr. 1250.- |
| <input type="checkbox"/> ¼ page annonce <input type="checkbox"/> horizontale <input type="checkbox"/> verticale | Fr. 625.- |

Nombre de parutions:

- 3 (-5%) 4-5 (-10%) 6 (-15%)

Pour l'(les) édition(s) de:

- | | | | |
|-------------------------------|---------|-----------------------------------|---------|
| <input type="checkbox"/> mars | 20..... | <input type="checkbox"/> octobre | 20..... |
| <input type="checkbox"/> juin | 20..... | <input type="checkbox"/> décembre | 20..... |

Société:

Responsable:

Adresse:

Téléphone:

E-mail:

NPA/ Lieu:

Date:

Signature

Inspiré par la nature.

ArboNatura Color

ArboNatura Color est une peinture de protection du bois couvrante, élaborée à partir de plus de 90% de matières premières minérales et renouvelables. ArboNatura Color séduit par ses teintes couvrantes vives et colorées en intérieur ou en extérieur.



arbezol
Protection du bois

www.bosshard-farben.ch

BOSShard
annonce la couleur



SEULEMENT BEAU OU PROTECTEUR AUSSI ?

Les façades en béton apparent sont à la mode, mais leur apparence se dégrade rapidement si elles ne sont pas protégées. Les hydrophobisations et imprégnations de RUCO offrent une protection durable. Décidez intelligemment – choisissez RUCO !



Un produit
phare parmi
tant d'autres:
RUCOPERL
118 vv.